



Hebdomadaire
Paraît le vendredi
N° 3007
20 mars 2026
1,50 € • DOM: 2€



Le journal
d'Arlette Laguiller

Prolétaires de tous les pays, unissons-nous!

LUTTE OUVRIÈRE

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Après le premier tour des municipales Cirque politicien dans un monde en flammes



BASHARTALEB AFP

Les résultats de Lutte ouvrière

p. 4 et 5



LO

Leur société

- Deuxième tour : les calculs du PS et de LFI 3
- L'abstention, parti majoritaire 3
- RN-LR : une droite sincèrement extrême 5
- Face à l'inflation : augmenter les salaires ! 6
- Carburants : le gouvernement palabre, Total encaisse 6
- TotalEnergies : la guerre, ça rapporte 6
- Guerre : l'impérialisme français engagé 7
- L'union sacrée en marche 7
- Garde-à-vous, fixe ! 7
- Allocataires du RSA : sanctions inadmissibles 12
- Assurances : profits garantis 12
- Éducation - Marseille : contre la baisse des moyens 12
- CDEF - Chamallières : maltraitance des bébés 12
- Il y a 120 ans : la catastrophe de Courrières et la révolte des mineurs 16
- Halte à l'acharnement contre les militants propalestiniens ! 16

Dans le monde

- Moyen-Orient : Trump veut impliquer ses alliés 8
- Détroit d'Ormuz : les conséquences d'une interruption 8
- Iran : les bombes n'amènent pas la liberté 9
- Irak : le chaos menace de s'étendre 9
- Israël : un expansionnisme guerrier 10
- États-Unis : la guerre saigne les travailleurs 10
- Ukraine : envoyer des députés au front ? 11
- Maroc : répression contre la GenZ 212 11

Dans les entreprises

- GTE-Durisotti 13
- Services sociaux - Rennes 13
- SNCF 13
- Ariane-Safran - Saint-Médard-en-Jalles 14
- Socomac - La Rochelle 14
- OVH 14
- Un service très public à Marseille 14
- Infirmiers : réfractaires à l'Ordre 15
- Médiathèque - Toulouse 15

Municipales 2026

- Les résultats de Lutte ouvrière 4 et 5

Agenda

- Fêtes régionales 3
- La Fête de Lutte ouvrière à Presles 16

Cirque politicien dans un monde en flammes

Malgré un nouveau record d'abstentions, les résultats du premier tour des élections municipales électrisent le monde politique. D'abord, parce que le suspense reste total pour nombre de grandes villes. Ensuite, parce que tous les partis veulent faire de ce scrutin une démonstration de force en vue de la présidentielle.

Cette agitation politicienne pour se présenter comme le plus fort ou le plus beau est très loin des intérêts des travailleurs, et elle est dérisoire.

Quels que soient ceux qui dirigeront les villes ou le pays, dans les prochains mois la situation sera plus difficile pour le monde du travail et les habitants des quartiers populaires. Pas seulement parce que le grand patronat va continuer de bloquer les salaires et accentuer l'exploitation, mais aussi parce qu'il y aura moins d'enseignants dans les écoles, moins de lits dans les hôpitaux, moins de constructions de logements abordables et moins d'argent destiné à tous les services utiles à la population, parce que l'argent passe dans la hausse des budgets militaires.

La nouvelle guerre déclenchée par Trump et Netanyahu au Moyen-Orient entraîne, en effet, le monde vers une guerre générale et aggrave la crise de l'économie capitaliste en faisant de nouveau flamber les prix du pétrole et du gaz et, indirectement, de tous les autres produits. Comme à chaque crise, l'État va voler au secours des capitalistes, et il nous présentera l'addition, que nous payons déjà en partie quand nous passons à la pompe.

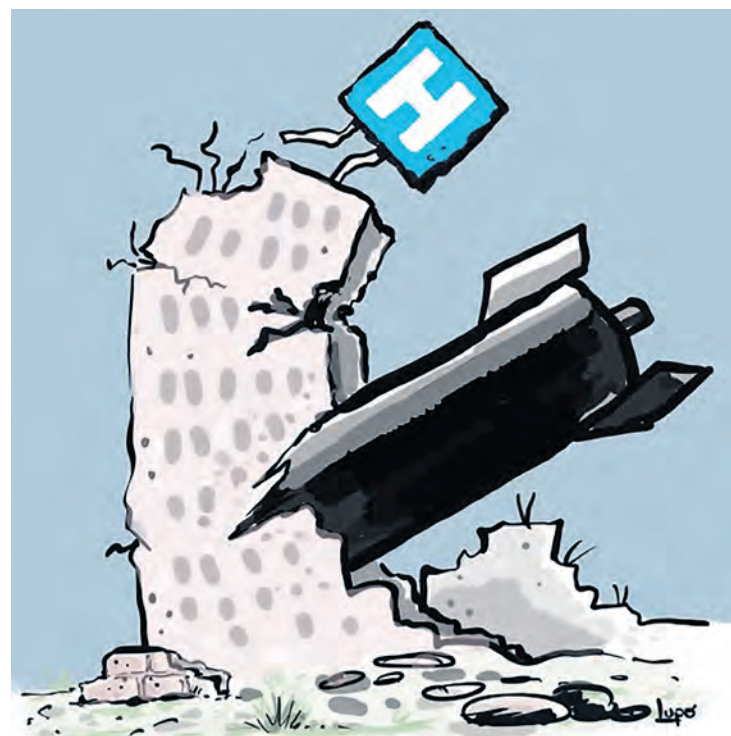
Et surtout, le risque se précise de voir nos propres enfants envoyés mourir à la guerre pour les intérêts de Total, de Vinci ou de Dassault, dans le détroit d'Ormuz, au Liban, en Ukraine ou ailleurs.

Les partis de droite et d'extrême droite comme les partis de la gauche institutionnelle ne changeront rien de fondamental à l'évolution catastrophique du système capitaliste. Car ils se rangent tous derrière la politique du grand patronat qui exploite les travailleurs.

Si certains dénoncent l'impérialisme américain et l'engrenage guerrier qu'il a déclenché en attaquant l'Iran, ils sont tous d'accord avec Macron pour défendre les intérêts de l'impérialisme français.

Tous ces partis sont d'accord pour augmenter le budget militaire. Tous ont approuvé l'envoi du porte-avions *Charles-de-Gaulle* au Moyen-Orient. Tous s'aligneront derrière le chef d'état-major des armées qui, devant le dernier congrès des maires, sommat la population « d'accepter de perdre ses enfants » et de « souffrir économiquement ». Alors, comment peuvent-ils prétendre protéger la population ?

Il n'y aura pas d'avenir heureux pour les travailleurs et les peuples opprimés dans le cadre de cette société capitaliste. Construire un parti communiste, révolutionnaire et internationaliste est indispensable pour combattre et vaincre la dictature du grand capital, aussi rapace qu'assassin.



Une telle construction exigera l'irruption des exploités sur la scène politique à travers leurs mobilisations, leurs luttes et des grèves de masse. Mais il faut y travailler dès aujourd'hui, en rassemblant des travailleuses et des travailleurs conscients que leur camp représente une alternative à la domination de la classe capitaliste.

C'est ce à quoi s'emploie Lutte ouvrière et c'est pourquoi il y avait des listes Lutte ouvrière - Le camp des travailleurs dans 243 communes, rassemblant 11 000 candidats. Ces listes ont recueilli 79 440 voix, soit 1,29 % des suffrages en moyenne. Elles ont obtenu 24 élus, dont des ouvriers de l'automobile, un conducteur de bus, une employée de la SNCF, des enseignants, un gardien d'immeuble ou encore une couturière...

Ces résultats sont très modestes, mais nos listes ont exprimé le rejet des représentants des partis qui se disputent pour gérer un système capitaliste de plus en plus inégalitaire, réactionnaire et guerrier.

Elles ont affirmé leur appartenance à un camp et à une perspective : que le monde ouvrier refuse les divisions en son sein et se batte pour refonder la société sur des bases collectives. Elles ont exprimé le refus d'être sacrifiées pour les profits des capitalistes dans une nouvelle guerre impérialiste mondiale. Elles représentent un encouragement et un point de ralliement pour celles et ceux qui n'acceptent pas l'exploitation, l'injustice et la plongée dans la barbarie.

Faire renaître un parti qui représente les intérêts de classe des travailleurs et se donne pour but l'émancipation de tous les exploités de cette planète est la seule issue et le véritable moyen de reprendre confiance. Le monde du travail représente une force immense à l'échelle internationale. Cette force s'ignore aujourd'hui, mais elle sera irrésistible si elle s'organise et a une politique pour changer la société de fond en comble !

Nathalie Arthaud

Deuxième tour : les calculs du PS et de LFI

Après avoir répété pendant des mois que LFI était infréquentable, Olivier Faure, secrétaire du PS, a dû se contorsionner. Il a affirmé au soir du 15 mars « *il n'y aura pas d'accord national entre le PS et LFI* », mais laissé la porte grande ouverte pour des tractations au niveau local en vue du second tour des élections municipales.

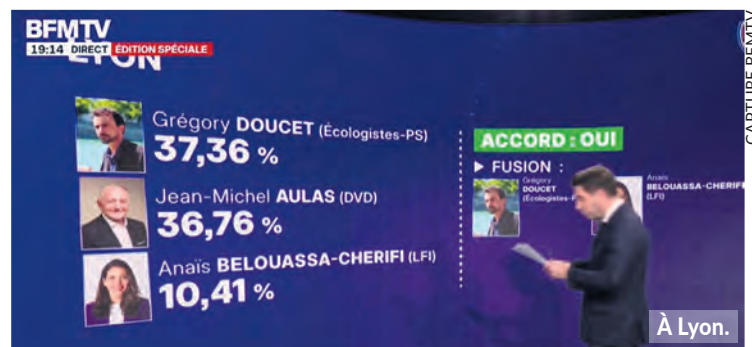
Les responsables locaux du PS ont bien compris le problème car, malgré – ou peut-être grâce à – la campagne d'ostracisation qu'elle a subi de la part d'un large front allant du RN jusqu'au PS, LFI a réalisé de bons scores dans plusieurs grandes villes et des banlieues populaires. Sa dénonciation du massacre à Gaza, son refus d'aider le gouvernement à passer son budget, à la différence du PS qui a voulu se montrer responsable en évitant une nouvelle dissolution, et peut-être même les formules provocatrices de Mélenchon ont visiblement apporté des

électeurs à LFI, en particulier dans la jeunesse et parmi les classes populaires issues de l'immigration.

Ainsi, sur fond de forte abstention, LFI a gagné Saint-Denis dès le premier tour. Elle est arrivée en tête des listes de gauche à Roubaix, La Courneuve, Toulouse. Avec des scores au-dessus de 10 %, elle pouvait se maintenir dans 96 communes dont Paris, Lyon, Marseille, Lille, Nantes ou Strasbourg. Dans toutes ces villes, la question des alliances entre LFI, qui récuse le qualificatif d'« extrême gauche » que lui a collé le

ministère de l'Intérieur, et le reste de la gauche emmenée par le PS ou les écologistes, plus rarement le PCF, s'est immédiatement posée.

De nombreux dirigeants du PS, après avoir accusé Mélenchon et LFI d'encourager la violence politique et l'antisémitisme, n'hésitent pas à les réintégrer dans ce qu'ils appellent « l'arc républicain » car il s'agit maintenant de sauver leurs mairies. Ainsi à Toulouse, la liste du PS s'est intégrée à celle de LFI, tandis qu'à Nantes et Clermont-Ferrand, LFI a fusionné avec la liste dirigée par le PS. À Lyon, l'accord s'est conclu entre LFI et les écologistes, avec l'aval du PS présent dans la même liste. À l'inverse, à Paris et Marseille, les chefs de file du PS ont refusé toute alliance, et jouent les vertueux qui refusent « la tambouille



électorale ». En fait ils font surtout le pari qu'ils ont ainsi plus de chances de gagner les voix des électeurs centristes qui ne veulent pas de la victoire de Rachida Dati à Paris ou du RN à Marseille, mais que la proximité avec LFI pourrait effrayer.

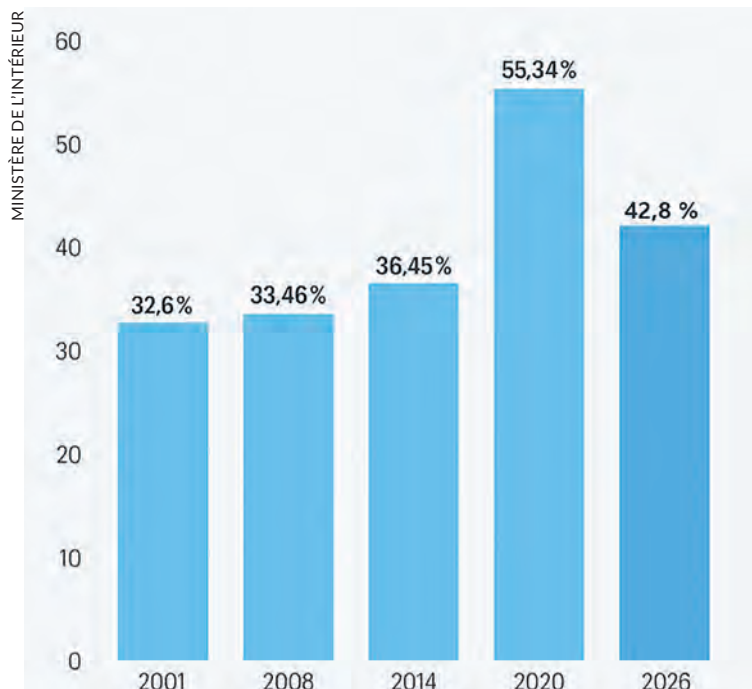
Si ces arrangements peuvent être approuvés par des électeurs qui craignent que leur ville bascule à droite ou à l'extrême droite, ils ne sont motivés que par les calculs des appareils et des politiciens. C'est évident pour ceux du PS, dont le retournement est spectaculaire. Mais les dirigeants de LFI ont les mêmes préoccupations. Ils tiennent eux

aussi à avoir le maximum d'élus, à la fois pour montrer leur force en vue de la présidentielle de 2027 et pour disposer de maires et de conseillers municipaux permettant d'obtenir des sénateurs lors du renouvellement prévu en septembre prochain. Après avoir remis en selle, en 2024, l'ex-président Hollande, puis les ministres macronistes Darmanin ou Borne, réélus avec les voix du NFP sous prétexte de faire barrage au RN, tous se préparent à gouverner, aujourd'hui dans les municipalités, demain à l'échelle de l'État, en respectant et en servant les intérêts de la bourgeoisie.

Xavier Lachau

L'abstention, parti majoritaire

L'abstention lors du premier tour des élections municipales a dépassé les 42 %. C'est un record, et elle est particulièrement élevée dans les quartiers populaires des grandes villes.



À Saint-Denis ou à Aubervilliers en région parisienne, 57 % des électeurs ne se sont pas déplacés. Ce chiffre est encore plus élevé dans les cités où logent une grande partie des travailleurs, qu'ils soient en activité, réduits au chômage ou retraités. À Marseille, dans les

secteurs populaires, elle approche ou dépasse les 60 %. Dans tout le pays le constat est le même et prouve un profond désintérêt, voire un écœurement par rapport à ce qu'il est convenu d'appeler la politique, c'est-à-dire les rivalités entre politiciens au service de la bourgeoisie.

Cette abstention certes compréhensible contribue à donner une image déformée de l'opinion publique en faisant passer sous le tapis ce que pense une grande partie de la population, et en particulier la classe ouvrière. Elle s'ajoute ainsi à la privation du droit de vote que subit toute sa fraction immigrée.

Au fil des élections, les travailleurs ont pu constater que l'étiquette du maire dans les grandes villes, sans parler du député ou du président, n'avait guère d'effet sur leur vie quotidienne. Qu'il s'agisse du temps d'attente aux urgences de l'hôpital, des salaires qui permettent de moins en moins de vivre ou des charges qui augmentent, le constat est partout le même : c'est de pire en pire. La tentation est alors forte de se replier sur la sphère privée, en tentant de se débrouiller comme on peut à l'échelle individuelle pour résoudre ses problèmes. Les tractations entre les deux tours des municipales ne pourront que renforcer ce désaveu de la classe politique tant il était évident que les préoccupations des électeurs, et

en particulier de ceux des classes populaires, étaient le cadet des soucis des candidats encore en lice. Seuls comptaient le réservoir de voix que pouvaient apporter ou au contraire éloigner d'éventuelles alliances pour le second tour, ainsi que les calculs d'état-major en vue de la prochaine élection présidentielle.

Pour certains, cet abstentionnisme est une forme de protestation, mais elle n'est évidemment guère efficace car la bourgeoisie et ses partis ne sont en rien troublés par le fait qu'une partie des classes populaires

s'auto-excluent du vote. Mais pour beaucoup cette abstention traduit un scepticisme sur l'utilité de s'exprimer, un scepticisme qui ne se voit pas seulement dans les élections. Et pourtant il sera indispensable que les travailleurs montrent à un moment ou à un autre leur rejet, non seulement du système politique mais du système capitaliste lui-même. Il est vrai que ce rejet ne pourra pas s'exprimer pour l'essentiel dans les urnes, mais par la lutte dans les entreprises, dans les quartiers et dans la rue.

Daniel Mescla

Fêtes régionales de Lutte ouvrière

Rouen

Samedi 21 mars à partir de 17 heures

Palais des congrès à Oissel

Débat avec Nathalie Arthaud à 18 h 30

Metz

Dimanche 22 mars à 11 heures

CALP de Plantières - 2A, rue Mgr-Pelt

Débat avec Nathalie Arthaud à 15 heures

Les résultats de Lutte ouvrière

Dans ces élections municipales, Lutte ouvrière présentait 266 listes dans 243 communes différentes, et 23 listes d'arrondissement à Paris, Lyon et Marseille.

Pour la première fois, Lutte ouvrière présentait une liste à Hérouville-Saint-Clair (Calvados), Périgueux (Dordogne), Douai (Pas-de-Calais), Gous-sainville (Val-d'Oise), Bar-le-Duc (Meuse), Lorient (Morbihan), Villefranche-sur-Saône (Rhône), Méru (Oise), Lormont (Gironde) ou encore Kourou (Guyane). Au total, les listes de notre courant, qui rassemblaient quelque 11 000 candidats, s'adressaient à 10 millions d'électeurs, soit environ

21 % de l'électorat. Lutte ouvrière présentait aussi des listes dans les quatorze cir-conscriptions de la Métro-pole de Lyon. Pour sa part, l'organisation trotskyste Combat ouvrier (UCI) pré-sentait également cinq listes municipales en Guadeloupe et une en Martinique. Les listes municipales de Lutte ouvrière recueillent au total 79 440 voix, soit 1,29 % des suffrages ex-primés (44 762 voix, soit 1,46 % en 2020). Ces scores sont certes modestes mais,

ici et là, ils dépassent les 5 %, voire les 10 % des voix, comme à Audincourt (16,02 %) et Hérimoncourt (17,61 %) dans le Doubs, Fourmies (13,25 %) dans le Nord, Clermont (21,48 %) et Margny-lès-Compiègne (17,81 %) dans l'Oise, et Le Grand-Lucé (10,07 %) dans la Sarthe. En revanche, si le mi-nistère de l'Intérieur a an-noncé par erreur que notre liste à Sotteville-lès-Rouen obtenait 67 % des suffrages et emportait donc la mairie, il s'est avéré qu'elle y re-cueillait plus modestement 356 voix, soit 3,99 %, ce qui est déjà honorable... Les bons scores obtenus ici et là

sont souvent liés à des cir-constances locales, la liste Lutte ouvrière s'avérant par exemple la seule liste d'opposition. En tout cas, tous ces chiffres reflètent la présence de Lutte ouvrière, et il est notable que dans les différentes communes, c'est souvent dans les bu-reaux de vote des quar-tiers populaires que nos militants obtiennent leurs meilleurs résultats. Lutte ouvrière compte désormais 24 conseillers municipaux (16 en 2020). Ces petits chiffres montrent que, dans un contexte marqué par la montée des idées réac-tionnaires, un courant

communiste et révolution-naire peut être présent, à la force du poignet, dans les principales agglomé-rations et dans de nom-breuses villes moyennes. Même très minoritaires, les militants de Lutte ouvrière sont présents pour dénon-cer la marche à la guerre, la mainmise capitaliste sur la société, le recul de la condi-tion ouvrière, les divisions entretenues entre travail-leurs français et étrangers. Et il se trouve des dizaines de milliers de travailleurs prêts à voter pour des listes défendant ces idées, aut-rement dit à voter pour leur camp.

Michel Bondelet

Région	Département	Commune	Voix	%	Élus
Auvergne-Rhône-Alpes	Ain (01)	Ambérieu-en-Bugey	210	5,15	
		Bourg-en-Bresse	212	1,79	
	Allier (03)	Montluçon	201	1,96	
		Moulins	82	1,28	
	Ardèche (07)	Annonay	126	2,23	
	Drôme (26)	Valence	233	1,09	
	Isère (38)	Échirolles	168	1,77	
		Grenoble	353	0,67	
		Rives	61	2,54	
		Saint-Martin-le-Vinoux	116	6,42	1
		Vif	88	2,40	
		Villefontaine	333	8,43	1
	Loire (42)	Saint-Chamond	389	3,59	
		Saint-Étienne	545	1,26	
	Puy-de-Dôme (63)	Clermont-Ferrand	538	1,36	
	Rhône (69)	Lyon	1082	0,53	
		Oullins-Pierre-Bénite	669	5,33	1
		Saint-Fons	87	3,46	
		Vaulx-en-Velin	218	2,33	
		Vénissieux	273	2,41	
		Villefranche-sur-Saône	163	1,84	
		Villeurbanne	632	1,42	
		Saint-Priest	293	2,17	
		Lyon 1 ^{er}	176	1,29	
		Lyon 3 ^e	400	0,98	
		Lyon 4 ^e	216	1,18	
		Lyon 5 ^e	231	1,18	
		Lyon 7 ^e	412	1,26	
		Lyon 8 ^e	242	0,96	
		Lyon 9 ^e	207	1,23	
	Savoie (73)	Chambéry	204	1,07	
	Haute-Savoie (74)	Annecy	451	0,90	
Bourgogne-Franche-Comté	Côte-d'Or (21)	Chenôve	122	3,39	
		Dijon	502	1,09	
		Montbard	70	4,05	
		Quetigny	122	3,37	
		Talant	121	2,79	
	Doubs (25)	Audincourt	394	16,02	2
		Besançon	744	1,93	
		Grand-Charmont	94	6,22	
		Hérimoncourt	137	17,61	2
		Montbéliard	174	2,82	
		Valentigney	240	7,91	1
	Jura (39)	Dole	284	3,47	
		Lons-le-Saunier	215	3,75	
	Nièvre (58)	Nevers	191	1,79	
	Haute-Saône (70)	Héricourt	98	2,22	
		Vesoul	104	2,21	

Région	Département	Commune	Voix	%	Élus
Bourgogne-Franche-Comté	Saône-et-Loire (71)	Autun	99	1,70	
		Chalon-sur-Saône	156	1,13	
		Le Creusot	199	2,86	
		Mâcon	110	1,18	
		Montceau-les-Mines	96	1,90	
	Yonne (89)	Auxerre	94	0,86	
		Avallon	77	3,05	
		Sens	83	1,19	
	Territoire de Belfort (90)	Belfort	172	1,38	
Bretagne	Côtes-d'Armor (22)	Lannion	348	4,24	
		Saint-Brieuc	398	2,62	
	Finistère (29)	Brest	327	0,70	
	Ille-et-Vilaine (35)	Fougères	162	2,06	
		Rennes	653	0,88	
		Saint-Jacques-de-la-Lande	189	4,42	
	Morbihan (56)	Lanester	234	2,85	
		Lorient	286	1,37	
Centre-Val de Loire	Cher (18)	Bourges	303	1,46	
		Vierzon	263	2,96	
	Eure-et-Loir (28)	Chartres	171	1,22	
		Dreux	193	2,51	
		Lucé	149	3,28	
		Mainvilliers	176	7,64	1
	Indre (36)	Châteauroux	330	2,24	
		Issoudun	138	3,04	
	Indre-et-Loire (37)	Joué-lès-Tours	320	2,43	
		Saint-Pierre-des-Corps	148	2,97	
		Tours	605	1,36	
	Loir-et-Cher (41)	Blois	306	2,15	
	Loiret (45)	Fleury-les-Aubrais	114	1,81	
		Montargis	57	1,56	
		Orléans	292	0,90	
	Grand-Est	Ardenne (08)	Charleville-Mézières	302	2,49
		Sedan	159	3,53	
Aube (10)		La Chapelle-Saint-Luc	105	4,24	
		Troyes	154	1,15	
Marne (51)		Épernay	129	2,13	
		Reims	736	1,60	
		Vitry-le-François	51	1,42	
Haute-Marne (52)		Chaumont	314	4,23	
Meurthe-et-Moselle (54)		Frouard	181	8,04	

Région	Département	Commune	Voix	%	Élus
Grand-Est		Nancy	369	1,28	
		Vandœuvre-lès-Nancy	107	1,68	
	Meuse (55)	Bar-Le-Duc	120	2,20	
	Moselle (57)	Metz	184	0,56	
		Sarreguemines	120	1,71	
		Thionville	184	1,51	
	Bas-Rhin (67)	Schiltigheim	145	1,61	
		Strasbourg	422	0,49	
	Haut-Rhin (68)	Colmar	253	1,30	
		Ensisheim	129	4,26	
	Mulhouse	187	0,90		
Hauts-de-France	Aisne (02)	Château-Thierry	151	3,52	
		Laon	157	2,30	
		Saint-Quentin	242	1,62	
	Nord (59)	Villeneuve-d'Ascq	256	1,23	
		Bruay-sur-l'Escaut	279	8,03	1
		Denain	137	2,26	
		Douai	142	1,11	
		Dunkerque	628	2,01	
		Fourmies	483	13,25	2
		Lille	482	0,75	
		Maubeuge	126	1,54	
		Onnaing	83	2,42	
		Orchies	89	2,12	
		Roubaix	192	1,05	
		Sin-le-Noble	127	2,44	
		Tourcoing	346	1,43	
		Wattrelos	382	3,20	
	Oise (60)	Beauvais	334	1,97	
		Clermont	524	21,48	3
		Compiègne	324	2,63	
		Creil	205	3,50	
		Margny-lès-Compiègne	419	17,81	2
		Méru	133	3,21	
	Pas-de-Calais (62)	Arras	193	1,34	
		Calais	299	1,17	
		Lens	316	2,79	
		Liévin	263	2,36	
Somme (80)	Abbeville	176	1,87		
	Amiens	495	1,35		
Île-de-France	Ville de Paris (75)	Paris	5544	0,68	
		Paris Centre	422	1,22	
		Paris 5 ^e	206	0,81	
		Paris 9 ^e	181	0,69	
		Paris 10 ^e	493	1,38	
		Paris 11 ^e	1265	2,11	
		Paris 12 ^e	844	1,46	
		Paris 13 ^e	570	0,87	
		Paris 14 ^e	671	1,27	
		Paris 15 ^e	784	0,89	
		Paris 17 ^e	425	0,66	
		Paris 18 ^e	531	0,83	

Région	Département	Commune	Voix	%	Élus
Île-de-France		Paris 19 ^e	907	1,52	
		Paris 20 ^e	959	1,42	
	Seine-et-Marne (77)	Champs-sur-Marne	94	1,42	
		Chelles	180	0,98	
		Lognes	253	7,13	1
		Melun	123	1,61	
		Montereau-Fault-Yonne	86	1,67	
	Yvelines (78)	Aubergenville	181	5,09	
		Carrières-sous-Poissy	187	3,66	
		Les Clayes-sous-Bois	289	5,39	
		Conflans-Sainte-Honorine	120	0,94	
		Mantes-la-Jolie	137	1,35	
		Les Mureaux	80	1,07	
		Poissy	146	1,10	
		Trappes	236	3,76	
	Essonne (91)	Corbeil-Essonnes	307	3,14	
		Draveil	146	1,40	
		Massy	165	1,08	
		Sainte-Geneviève-des-Bois	183	1,72	
		Les Ulis	424	8,50	1
	Hauts-de-Seine (92)	Bagneux	290	2,93	
		Clichy-la-Garenne	176	0,92	
		Colombes	241	0,88	
		Gennevilliers	161	1,45	
		Malakoff	168	1,63	
		Nanterre	164	0,78	
	Seine-Saint-Denis (93)	Aubervilliers	207	1,43	
		Aulnay-sous-Bois	256	1,25	
		Bagnolet	286	3,19	
		Le Blanc-Mesnil	162	1,27	
		Bobigny	204	2,11	
		La Courneuve	135	1,78	
		Drancy	249	1,42	
		L'Île-Saint-Denis	108	4,28	
		Les Lilas	241	3,30	
		Livry-Gargan	129	1,19	
		Montreuil	503	1,63	
		Noisy-le-Sec	188	1,86	
		Pantin	482	3,19	
		Le Pré-Saint-Gervais	139	2,53	
		Romainville	142	1,58	
		Saint-Denis	400	1,50	
		Saint-Ouen-sur-Seine	173	1,01	
		Villepinte	194	2,17	
	Val-de-Marne (94)	Alfortville	607	5,31	1
		Arcueil	125	1,84	
		Choisy-le-Roi	136	1,28	
		Créteil	258	1,30	
		Fontenay-sous-Bois	408	2,35	
		Ivry-sur-Seine	299	2,00	
		Le Kremlin-Bicêtre	127	1,81	
		Maisons-Alfort	228	1,13	
		Orly	129	2,46	
		Thiais	285	3,32	
		Villejuif	200	1,30	
		Villeneuve-Saint-Georges	50	0,84	
		Vitry-sur-Seine	285	1,53	
	Val-d'Oise (95)	Argenteuil	390	1,69	
		Bezons	192	2,65	
		Cergy	238	1,79	
		Eaubonne	267	3,07	
		Ermont	208	2,32	
		Goussainville	94	1,22	
		Herblay-sur-Seine	300	2,91	
		Jouy-le-Moutier	194	3,26	
		Louvres	182	5,82	1
Normandie	Calvados (14)	Caen	243	0,73	
		Falaise	160	4,56	
		Hérouville-Saint-Clair	250	3,66	
	Eure (27)	Évreux	170	1,30	
		Verneuil d'Avre et d'Iton	175	6,12	1

Région	Département	Commune	Voix	%	Élus	
Normandie		Vernon	151	1,77		
	Orne (61)	Rives d'Andaine	73	5,71		
		Flers	252	5,48		
	Seine-Maritime (76)	Dieppe	231	1,88		
		Le Havre	351	0,66		
		Oissel-sur-Seine	290	8,29	1	
		Rouen	302	0,96		
		Sotteville-lès-Rouen	356	3,99		
Nouvelle-Aquitaine	Charente (16)	Angoulême	144	1,06		
	Charente-Maritime (17)	Rochefort	317	3,78		
		La Rochelle	269	0,92		
	Dordogne (24)	Périgueux	265	2,68		
	Gironde (33)	Bègles	180	1,57		
		Bordeaux	363	0,36		
		Langon	134	4,65		
		Libourne	163	1,72		
		Lormont	165	2,96		
		Mérignac	425	1,58		
	Pyrénées-Atlantiques (64)	Pau	435	1,66		
		Saint-Jean-de-Luz	175	2,38		
	Vienne (86)	Châtellerault	169	1,51		
		Poitiers	314	1,24		
		Limoges	434	1,01		
Occitanie	Gard (30)	Alès	195	1,48		
	Haute-Garonne (31)	Auterive	162	3,82		
		Colomiers	292	2,29		
		Cugnaux	101	1,41		
		Muret	245	2,59		
		Ramonville-Saint-Agne	182	3,14		
		Toulouse	653	0,42		
	Hérault (34)	Montpellier	426	0,49		
		Sète	131	0,61		
	Hautes-Pyrénées (65)	Tarbes	237	1,77		
	Pyrénées-Orientales (66)	Perpignan	486	1,46		
	Tarn-et-Garonne (82)	Montauban	298	1,27		
	Pays de la Loire	Loire-Atlantique (44)	Nantes	847	0,70	
			Saint-Nazaire	569	2,11	
Maine-et-Loire (49)		Angers	445	0,91		
		Cholet	360	1,76		
		Les Ponts-de-Cé	251	5,15		
		Trélazé	194	3,24		
Mayenne (53)		Laval	283	1,59		
Sarthe (72)		Le Grand-Lucé	75	10,07	1	
		Le Mans	355	0,77		
Vendée (85)		La Roche-sur-Yon	342	1,60		
Provence-Alpes-Côte d'Azur	Alpes-Maritimes (06)	Nice	812	0,67		
	Bouches-du-Rhône (13)	Arles	137	0,65		
		Marseille	2071	0,73		
		Marseille 2 ^e secteur	185	1,25		
		Marseille 7 ^e secteur	399	1,01		
		Marseille 8 ^e secteur	396	2,05		
	Var (83)	Toulon	298	0,51		
	La Réunion	La Réunion (974)	Saint-Benoît	372	2,21	
Guyane	Guyane (973)	Kourou	141	2,40		
Total			79 440	1,29	24	

Les résultats de Combat ouvrier

Département	Commune	Voix	%
Martinique	Fort-de-France	493	2,33%
	Capesterre-Belle-Eau	342	4,33%
Guadeloupe	Le Gosier	114	1,27%
	Deshaiès	156	6,40%
	Les Abymes	367	1,97%
	Pointe-à-Pître	102	2,12%

RN-LR: Une droite sincèrement extrême

Dimanche 15 mars, au soir du premier tour des élections municipales, Jordan Bardella, le président du Rassemblement national a été le premier à s'exprimer sur les ondes.

Il ne s'agissait pas tant de se rengorger d'une victoire ou d'une percée du RN, inexistantes, que de claronner une proposition d'alliance avec la « droite sincère ». Celle-ci est, on l'aura compris, celle qui acceptera de s'allier avec le RN. Son prophète est Thierry Mariani, son pape Éric Ciotti, son saint patron Nicolas Sarkozy, martyrisé comme Marine Le Pen par les juges « rouges », et cette église, d'élection en élection, se remplit chaque fois un peu plus.

On est loin désormais du « ni droite ni gauche » des pères fondateurs, anciens de la milice de Pétain, de l'OAS et de toutes les guerres perdues des fascistes français. Le RN recrute et met en avant désormais des chevaux de retour en mal de carrière venus de la droite qui sentent que le picotin pourrait être plus abondant dans l'écurie de Bardella que dans celle de Retailleau. Les chefs du parti, en dehors de leurs démêlés judiciaires, passent le plus clair de leur temps à reprendre et à illustrer un à un tous les desiderata du grand patronat. Le RN, prétendu parti des petits, se prononce désormais contre les augmentations de salaire, contre les impôts sur la fortune, contre la taxation des milliardaires, pour les subventions sans contrôle aux entreprises et, évidemment, pour l'explosion sans limite des crédits militaires. Et rien ne réjouirait plus Bardella que d'être photographié à côté de Bernard Arnault, de Bolloré ou de Saadé, « entrepreneurs » sacrés.

Depuis l'intronisation de Bardella, la stratégie dite de la cravate est illustrée par les porte-parole polis et quasiment tous formés par la droite classique que le RN envoie dans les médias. Elle vise à démontrer que le parti de feu Le Pen Jean-Marie est désormais apte à gouverner, c'est-à-dire à gérer au mieux les intérêts du grand patronat. Ce n'est pas si facile car ces hommes sont exigeants, près de leurs sous et habitués depuis deux siècles à des larbins un peu plus stylés. La main tendue de Bardella à la « droite sincère » indique encore une fois cette direction.

La droite finira bien par accepter de serrer cette main tendue et l'argument est d'ailleurs tout trouvé. C'est une invention commune RN-droite-centre-PS selon laquelle le principal danger viendrait de l'ogre Mélenchon dont la violence et « l'extrémisme » menaceraient la République. D'ores et déjà, Bardella se pose en protecteur de celle-ci pour affirmer sa légitimité à gouverner le pays en bon ministre bourgeois à la tête d'un parti responsable. Cela ne l'empêchera pas au cas où la situation sociale se tendrait de se souvenir de ses origines fascistes et, si besoin, de prôner des méthodes plus musclées. Dans tous les cas le RN est et restera un ennemi féroce des travailleurs.

Paul Galois

Face à l'inflation : **augmenter les salaires !**

Vagues de froid, vagues de sécheresse, pire : Covid, guerre en Ukraine, guerre au Moyen-Orient, marche à la guerre généralisée... tout sert de prétexte pour augmenter les prix et tout converge vers une nouvelle hausse brutale.

L'augmentation du coût de production des composants électroniques expliquerait bien des augmentations, dont les 30 % de hausse en cinq ans des réparations automobiles et des multiples appareils utilisant ces composants. La spéculation liée à la guerre a entraîné une hausse immédiate du carburant (pour autant stocké depuis des mois) et de l'énergie, comme de tout ce qui est produit en utilisant gaz, électricité ou fioul. Ainsi en va-t-il des emballages plastiques qui envahissent les rayons alimentaires, mais aussi des produits de base.

Les pâtes augmentent parce que le blé coûterait davantage aux céréaliers par suite de l'augmentation des prix du fioul des machines agricoles et des

engrais azotés, dont la fabrication est très dépendante du pétrole. L'huile de tournesol augmente de près de 20 %, son cours étant lié à celui des biocarburants, lui-même indexé sur le prix du pétrole. La guerre au Moyen-Orient touchant notamment l'approvisionnement de l'Europe occidentale en pétrole, l'explication est toute trouvée à la hausse de bien des produits alimentaires de base.

Des Michel-Édouard Léclerc et autres Dominique Schelcher, figures capitalistes de la grande distribution, en profitent – publicité gratuite – pour se présenter comme les défenseurs des consommateurs, poussant ceux-ci à multiplier leurs recherches de promotions, avant de réduire leurs achats. Les ménages font des

économies d'énergie (13 à 14 % de baisse de consommation sur un an), à commencer par le chauffage. Mais rien n'y fait vraiment. Dispersés, individualisés, otages en quelque sorte, les consommateurs que sont les familles populaires ne peuvent rien contre la hausse des prix.

En revanche, en tant que travailleurs, en tant que salariés, ils sont en position d'exiger du patronat, petit, moyen et surtout des groupes capitalistes qui dominent l'ensemble, que les salaires augmentent au moins autant que l'inflation, en suivant la hausse des prix.

Or c'est loin d'être le cas. Les salaires sont quasiment bloqués depuis des années et, l'inflation les grignotant impitoyablement, le pouvoir d'achat qu'ils permettent est en baisse. Une statistique sur des accords salariaux, publiée mi-février, évalue à 1,73 % la hausse moyenne des salaires



programmée en 2026, calculée sur l'ensemble des salaires brut de l'entreprise. Les chiffres sont en diminution constante depuis quatre ans. Chez Renault, par exemple, alors que le groupe affiche des résultats plus que confortables et paye des dividendes à l'avenir, l'augmentation générale de l'année n'est que de 1 %, auquel peut s'ajouter,

au bon vouloir de la hiérarchie, 0,9 % d'augmentation individuelle.

C'est bien là qu'est le principal moyen pour la classe ouvrière de lutter contre les conséquences des hausses des prix : imposer par la lutte l'augmentation des salaires et leur indexation sur les prix aux capitalistes riches.

Viviane Lafont

Carburants : le gouvernement palabre, Total encaisse

La poursuite de la guerre contre l'Iran est une catastrophe pour les populations qui meurent sous les bombes, mais une aubaine pour les spéculateurs, qui se réjouissent des profits prévisibles et font monter les prix, en particulier ceux des carburants.

Dès les premiers jours de la guerre, les prix à la pompe ont augmenté de dix, vingt centimes, sans aucune raison puisque les carburants vendus avaient été fabriqués bien avant. Mais le ministre de l'Économie, Roland Lescure, s'était voulu rassurant en déclarant, mercredi 4 mars, que l'augmentation n'était que de « quelques centimes ». Le

ton quasiment désinvolte du ministre avait de quoi choquer tous les travailleurs qui, déjà avant la guerre, avaient du mal à remplir le réservoir de leur voiture pour aller au travail. Mais les prix n'ont fait que continuer à augmenter depuis, et le blocage du détroit d'Ormuz menace de durer et d'aggraver la situation.

Le ministre avait

annoncé des contrôles de prix dans les stations-service pour s'assurer du caractère « raisonnable » des hausses. Leur bilan devrait se limiter à une quinzaine de stations sanctionnées sur les près de 10 000 du pays, non à cause de prix abusifs mais parce que les prix affichés ne correspondaient pas à ceux facturés au client.

Comme les prix à la pompe continuaient d'augmenter, Lescure a réuni, jeudi 12 mars, les distributeurs de carburants au ministère de l'Économie, mais ne leur a évidemment rien imposé. Total s'est engagé à plafonner le prix de l'essence à 1,99 euro le litre, et celui du gazole à 2,09 euros le litre, soit bien au-dessus des prix d'avant la guerre, et seulement jusqu'à la fin du mois de mars. Pour autant que cette promesse soit respectée, et rien n'est moins sûr, elle ne constituera pas un grand sacrifice pour le groupe pétrolier.

Pour protéger la population contre les agissements des spéculateurs, le minimum serait de bloquer les prix des carburants aux tarifs d'avant la guerre. Cela

coûterait de l'argent à TotalEnergies et aux autres compagnies pétrolières ? Elles ont accumulé des records de profits ces dernières années, elles peuvent payer. Mais une telle mesure, il n'y a pas à l'attendre

de ce gouvernement ni d'aucun autre. Les travailleurs devront se donner les moyens de l'imposer et, en s'organisant, de contrôler eux-mêmes qu'elle est respectée.

Hélène Comte

TotalEnergies : la guerre, ça rapporte

Le groupe pétrolier TotalEnergies a annoncé le 12 mars qu'il diminuait sa production mondiale de pétrole et de gaz au Qatar, en Irak et aux Émirats arabes unis, à cause de la guerre. Mais il a tenu à rassurer ses actionnaires : les profits devraient être très largement préservés grâce à la hausse des prix.

Le prix de l'action Total a d'ailleurs augmenté de près de 5 % depuis le début du mois. Un expert l'explique cyniquement : pour lui « Un baril à 100 dollars, c'est le jackpot. » Or c'est un prix qui a été franchi plusieurs fois ces derniers jours. Le PDG de Total, Patrick

Pouyanné, expliquait, le 20 février, qu'il avait établi un budget à 60 dollars le baril, qui correspond à une rentabilité d'environ 12 % pour l'activité pétrolière et gazière. Mais « à 110 dollars, je suis plutôt content. Si le détroit d'Ormuz venait à être fermé, le pétrole monterait », ajoutait-il maintenant.

Le groupe se plaignait d'un bénéfice 2025 en baisse de 17 %, à cause de la baisse du prix du baril, mais qui se montait tout de même à 11,4 milliards d'euros. Pour les actionnaires de Total, la guerre ne pouvait pas mieux tomber.

H. C.



Guerre : l'impérialisme français engagé

Le gouvernement français persiste dans le mensonge servi sur la guerre en Iran : l'arsenal naval français en Méditerranée, en mer Rouge et au large du détroit d'Ormuz ne serait déployé que pour des opérations défensives, pas pour faire la guerre.

Le boniment ne sera d'aucune consolation pour le soldat tué et ses six camarades blessés par une attaque de drone dans la région d'Erbil en Irak, à une centaine de kilomètres de la frontière iranienne. Depuis septembre 2014 en Irak, puis septembre 2015 en Syrie, la guerre contre l'État islamique a permis à l'armée française de s'installer aux confins du Kurdistan irakien et d'y rester sous prétexte de lutte contre le terrorisme.

L'attaque contre les soldats français a été revendiquée par un groupe armé pro-iranien actif en Irak,

Ashab al-Khaf, qui a annoncé qu'en représailles au déploiement du porte-avions *Charles-de-Gaulle* « tous les intérêts français en Irak et dans la région sont sous le feu de nos attaques ». Quant à Macron, il a annoncé le 15 mars avoir exhorté le président iranien Massoud Pezeshkian « à mettre fin immédiatement aux attaques inacceptables que l'Irak mène contre les pays de la région, qu'elles soient directes ou via des proxis, comme au Liban et en Irak ». Il ne semble pas s'être adressé de la même façon à Trump et Netanyahu, qui ont

déclenché les hostilités.

Ainsi, pour l'heure, Macron continue-t-il de prétendre que la guerre n'est pas « notre guerre », de dire que l'offensive menée au Liban par Israël doit trouver une issue négociée, et d'affirmer que le gouvernement français n'est préoccupé que de la sécurité de ses ressortissants dans la région et de la liberté de navigation dans le détroit d'Ormuz ou en mer Rouge.

La ficelle est grossière car l'armée française est présente partout au Moyen-Orient au titre d'accords de défense avec le Qatar, le Koweït et les Émirats arabes unis ; elle est présente en Jordanie et en Irak, et bien sûr au Liban. Au total, près de 4 000 militaires français sont déployés en permanence au Moyen-Orient si l'on inclut



la base de Djibouti et, dans l'embrasement de cette région, ils ne restent pas l'arme au pied. Dès sa déclaration télévisée du 4 mars, Macron a affirmé que des drones iraniens avaient été abattus par les forces françaises « en légitime défense [...] dès les premières heures du conflit pour défendre l'espace aérien de nos alliés ». Le gouvernement français se prépare à avancer cet argument pour entraîner l'opinion publique à

soutenir l'escalade guerrière.

L'instrumentalisation de la mort du soldat français en Irak va dans le même sens. Comme de coutume, on parle du sacrifice d'un homme pour la France. En fait, le petit impérialisme français a trop d'intérêts au Moyen-Orient, trop de marchés et de bons clients à préserver pour se tenir à l'écart de l'offensive décidée par Washington.

Boris Savin

Garde-à-vous, fixe !



Mercredi 11 mars, le Premier ministre Sébastien Lecornu a reçu, à la demande du RN et de LFI, les partis représentés à l'Assemblée nationale pour une séance d'information sur la guerre au Moyen-Orient et la position du gouvernement français.

Les téléphones portables devaient être laissés au vestiaire et, à l'issue de la réunion, il était demandé aux responsables de partis de rester discrets. Lecornu avait fixé les règles et le cadre : pas de débat ni de controverses, juste des mises au point à destination de partis dans lesquels se recruterait la prochaine majorité présidentielle, a-t-il annoncé.

Tous ont joué le jeu. Ils ont écouté respectueusement, pendant trois heures, le chef d'état-major de l'armée française, le général Mandon, celui-là même qui, au Congrès des maires de novembre dernier, avait déclaré qu'il fallait « accepter le risque de perdre des enfants ». Il y avait aussi des chefs du renseignement intérieur et

extérieur, DGSI et DGSE. La réunion s'est donc déroulée sans anicroches ni chamailleries parlementaires. On était entre gens responsables, comme l'a souligné un représentant de LFI dont les propos ont été rapportés par la presse : « Quand vous avez en face de vous des militaires, ça calme un peu les ardeurs de ceux qui seraient tentés de faire les malins. »

La familiarité du propos est révélatrice du fait que les partis parlementaires, même lorsqu'ils prétendent dénoncer fermement la guerre déclenchée par les États-Unis en Iran, n'offrent pas d'autre perspective que de mettre le doigt sur la couture du pantalon quand l'état-major l'exige.

B. S.

L'union sacrée en marche

Après la mort le 12 mars d'un soldat français en Irak, tué par un drone iranien, toute une partie de la classe politique a renouvelé son engagement dans l'union sacrée.

Bardella a ainsi déclaré « au nom du Rassemblement national, [...] assurer de notre soutien total ces militaires blessés, ainsi que tous leurs compagnons d'armes qui défendent nos intérêts dans la région », s'alignant donc derrière Macron qui défendait le même jour la présence de ces soldats français en Irak. Le Pen, qui entretenait jusque-là une image presque pacifiste pour prendre en compte le sentiment d'inquiétude d'une partie de la population, n'a pas hésité à adopter un ton martial en déclarant : « La France ne saurait accepter que l'on puisse s'en prendre à nos forces armées

qui défendent et protègent nos intérêts dans la région. »

À gauche, même si les responsables politiques critiquent la position de Macron, ils restent défenseurs de l'impérialisme français. Leur critique ne porte que sur le fait que le gouvernement sacrifie « l'indépendance de la nation » en s'alignant derrière les États-Unis et expose de ce fait l'armée française et les intérêts du pays. Ainsi, Olivier Faure déclarait le 12 mars, à propos des intérêts français lésés au Liban par la guerre qu'y mène Israël : « Aucune soumission n'est possible à une guerre menée sans mandat et hors

de toute règle du droit international. » Et Mélenchon de dénoncer le 13 mars la guerre « illégale de Trump et de Netanyahu », et le fait que, « en s'avancant sur les champs de bataille, la France devienne une cible ». LFI en appelle à l'ONU, aujourd'hui « méprisée », et au droit international « foulé aux pieds ». Mais c'est en ayant à cœur de défendre les positions de l'impérialisme français, menacées par la politique de guerre « défensive » de Macron, qui ressemble de plus en plus à la guerre tout court.

Quand les politiciens de droite ou de gauche discutent de la « nation », ils discutent en réalité des positions et des intérêts des trusts français. C'est pour eux que les soldats meurent.

Serge Benham

Lisez Lutte de classe

Revue de l'Union communiste internationaliste

Au sommaire du n° 254 (mars 2026)

- À Minneapolis, la mobilisation fait reculer Trump
- Les élections municipales
- États-Unis – Europe : rivalités impérialistes
- Le gouvernement Meloni
- Guerre économique dans l'industrie chimique
- Marx, Engels et l'Irlande

Prix : 3 euros – envoi contre cinq timbres.



Moyen-Orient: Trump veut impliquer ses alliés

Depuis le 14 mars Trump demande que les marines des autres pays occidentaux l'aident à contrôler le détroit d'Ormuz.

C'est en effet par ce chenal d'à peine trente kilomètres de large que passe habituellement un cinquième du trafic mondial de pétrole et de gaz, et tout le trafic nécessaire aux pays du Golfe. Le déclenchement de la guerre d'Israël et des États-Unis contre l'Iran en a interrompu la plus grande partie. L'armée iranienne menaçant, comme c'était prévisible, de tirer sur les navires de commerce « non autorisés », des centaines de bateaux sont en attente aux deux extrémités du détroit. Seuls quelques dizaines de bâtiments, surtout des pétroliers en route pour la Chine et l'Inde, ont pu négocier leur passage. Au moins trois navires ont en revanche été bombardés, causant la mort de six marins et l'abandon des bâtiments endommagés. Il est vrai, jusqu'à maintenant, que la plupart des navires au mouillage n'ont pas été menacés. En ce sens,

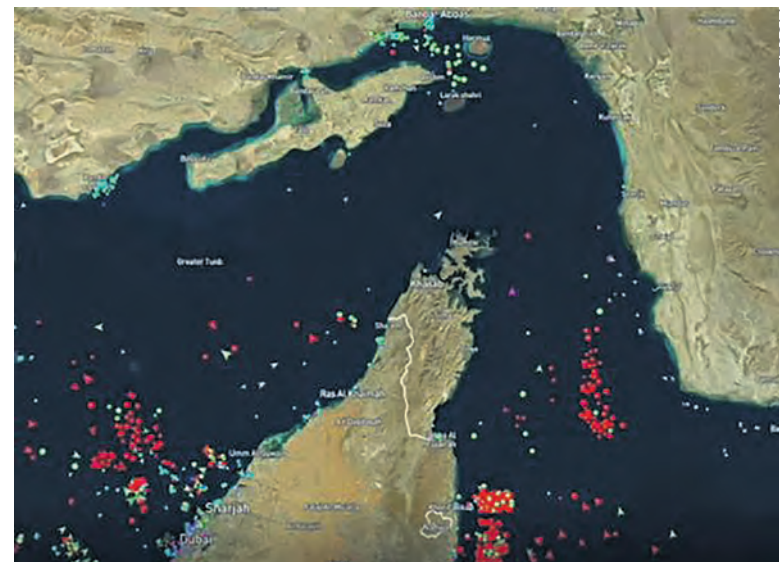
aussi cruelle que soit cette guerre pour les peuples bombardés, elle est restée « limitée », mais pour combien de temps ?

L'interruption du trafic a immédiatement conduit à l'augmentation des prix du carburant, non pas qu'il risque de manquer mais parce que les compagnies pétrolières et les habitués voutours de la finance spéculent sur ce risque. Cette interruption, et la spéculation qui l'accompagne, perturbent une économie mondiale déjà mal en point. Or, si Trump se moque de l'étranglement des pays pauvres privés de pétrole et d'engrais, il doit répondre de la bonne santé des capitalistes américains, des compagnies pétrolières et de leurs bénéficiaires, et de la bonne tenue de Wall Street.

Trump veut donc exiger, lui qui a causé son interruption, que la libre circulation soit rétablie dans le détroit

d'Ormuz. Or, malgré les tonnes de bombes déversées sur l'Iran, il n'a pas obtenu la capitulation de cet État. Dans ces conditions, débloquent le détroit exigerait une vaste opération militaire, impliquant de nombreux navires de toute sorte. Du haut de sa puissance, l'armée américaine ne semble pas en mesure de l'organiser seule et Trump voudrait bien que d'autres pays en partagent aussi les frais. D'où les appels à la collaboration adressés aux armées française, britannique, allemande, italienne, japonaise etc., voire, avec quelque ironie, à la marine chinoise.

Mardi 17 mars, tous les responsables de ces différents pays avaient décliné plus ou moins diplomatiquement l'offre américaine. Et de souligner que, puisque Trump avait déclaré sa guerre sans les prévenir et en se trompant lourdement sur les capacités de résistance iraniennes, il devait s'en débrouiller... Sauf que ces États, la France, l'Allemagne,



Le trafic dans le détroit d'Ormuz quasiment à l'arrêt (points rouges = tankers en attente).

la Grande-Bretagne, l'Italie, l'Australie, etc., sont étroitement liés aux États-Unis. Ils soutiennent de fait la mise au pas de l'Iran après celle du Venezuela, ils ont besoin de la réouverture d'Ormuz et ils sont en affaires avec les pays du Golfe. Enfin, ils ne peuvent pas laisser les États-Unis se battre seuls car, absents de la guerre, ils seraient aussi absents de ses bénéfices et du partage des dépouilles.

On peut certes souligner à l'envi les contradictions d'un Trump qui, dans le même

discours, affirme qu'il peut gagner la guerre tout seul et qu'il l'a même déjà gagnée, tout en demandant le secours et les fonds des puissances de second rang. Pourtant cette confusion, d'opération en vantardise, mène tout droit à la généralisation du conflit et amènera tôt ou tard l'intervention prétendument défensive des marines de guerre de pays européens qui devront se plier aux injonctions de leur allié.

Paul Galois

Détroit d'Ormuz : les conséquences d'une interruption

Les effets de la guerre au Moyen-Orient ne se limitent pas aux zones de combat : une grande partie de la population mondiale commence déjà à en payer le prix à travers les hausses de prix et les pénuries, provoquées en particulier par le blocage du détroit d'Ormuz.

Les cours étant mondiaux, tous les pays du monde sont touchés par la hausse du prix de l'énergie, même ceux qui ne dépendent pas complètement du pétrole et du gaz du Moyen-Orient, comme la France, et même ceux qui en produisent : au Nigeria, le prix à la pompe a augmenté d'environ 20 % en une semaine. Mais, dans certaines

régions, le risque de pénurie s'ajoute à l'augmentation des prix.

Il est possible que les États-Unis aient comme objectif, dans cette guerre, de compliquer l'accès de la Chine au pétrole et au gaz du Moyen-Orient ; quoi qu'il en soit, cette stratégie pèse déjà sur d'autres pays qui en sont dépendants. En Inde, les difficultés d'approvisionnement en

gaz de cuisine ont conduit des restaurants à fermer et à réduire leur activité, voire certains à utiliser du bois ou du charbon de bois. En Asie du Sud-Est, certains gouvernements imposent une réduction de la consommation d'énergie : aux Philippines, la semaine de travail a été ramenée à quatre jours dans les administrations publiques, et en Birmanie le régime a introduit des restrictions de circulation avec des jours alternés selon les plaques d'immatriculation.

Le pétrole et le gaz ne servent pas seulement à se chauffer ou à rouler, mais

sont indispensables dans de nombreuses chaînes de production, en particulier les engrais agricoles. Or l'Inde importe 40 % de son urée et des engrais à base de phosphate depuis le Moyen-Orient ; l'Égypte et une grande partie de l'agriculture africaine en dépendent également et, s'ils n'y ont plus accès, les rendements baisseront. Et même si les belligérants relâchent la pression sur le détroit ou si les armateurs trouvent des voies alternatives et si une petite partie des exportations reprend, le renchérissement du coût du transport entraînera de toute façon une augmentation des prix qui se répercutera sur les prix alimentaires dans des régions où des dizaines de millions de femmes et d'hommes ne mangent déjà pas à leur faim.

En déclenchant la guerre contre l'Iran, l'impérialisme américain a provoqué, sur une grande partie de la planète, une crise qui ne fait probablement que commencer. Si cette guerre n'est pas encore mondiale dans sa géographie, elle l'est déjà dans ses effets.

Claire Dunois



Cargo chargé d'engrais dans le détroit d'Ormuz.

Iran : les bombes n'amènent pas la liberté

Malgré les rodomontades de Trump, qui affirme tous les trois jours que « le régime iranien est en train de tomber », celui-ci continue d'envoyer des drones et des missiles sur les pays voisins, alliés des États-Unis. Et loin de faciliter un soulèvement de la population, comme le prétendait Trump, les bombes israélo-américaines renforcent l'emprise du régime sur le pays.

Ces bombes, qui tuent des civils, détruisent le pays, empoisonnent l'atmosphère et les nappes phréatiques, sont en train de permettre au régime, qui se maintient malgré l'élimination de dizaines de hauts dirigeants, de ressouder sa base sociale, amenuisée au fil des révoltes successives mais pas disparue. Ainsi le 13 mars, une foule importante, en présence de Larijani, le chef du Conseil suprême de sécurité, a manifesté dans les rues de Téhéran aux cris de « Mort à Israël » alors même qu'un bombardement se déroulait.

Comme lors des manifestations de janvier, le réseau Internet et la quasi-totalité des communications ont été coupés, empêchant la population de s'informer en dehors de la télévision officielle et de communiquer avec l'étranger. Ce black-out empêche les habitants de s'organiser et même simplement de savoir quels magasins, écoles, hôpitaux et autres infrastructures ont été détruits ou endommagés et qui

parmi leurs proches a été tué ou blessé. Ceux qui tentent de le contourner, en utilisant par exemple des VPN, des antennes Starlink ou en se rendant à la frontière turque, sont traqués, accusés immédiatement de trahison pour envoi d'informations à l'étranger. À Téhéran, les policiers et les bassidjis, la milice du régime, multiplient les points de contrôle et les arrestations dans les rues.

Quant aux dizaines de milliers de prisonniers politiques enfermés dans les geôles iraniennes, en particulier celle d'Évin près de la capitale, leur vie est directement menacée. Parmi les opposants les plus anciens, beaucoup redoutent, si le régime se sent menacé ou si des divisions éclatent en son sein, que des massacres soient perpétrés dans les prisons. En 1988, au moment où la guerre Iran-Irak se terminait, de même que les lois d'exception engendrées par celle-ci, le régime des mollahs avait fait exécuter 10 à 20 000 prisonniers politiques.

Malgré le déluge de bombes et la poursuite de l'élimination ciblée des hauts dirigeants, à ce jour, l'appareil d'État iranien n'apparaît pas vraiment à la veille de s'effondrer. Trump lui-même, qui affirmait le 6 mars avec cynisme « la plupart des gens qu'on avait en tête sont

morts », n'évoque plus l'hypothèse d'une équipe prête à se rallier. Quelle que soit l'évolution de cette guerre enclenchée par les États-Unis et Israël, elle ne peut que continuer à aggraver les souffrances du peuple iranien. Qu'elle finisse par provoquer l'effondrement du régime,

voire un coup d'État d'une partie de l'armée pour mettre en place des dirigeants soumis à l'impérialisme, ou finalement l'éclatement du pays sous l'action de forces centrifuges, aucune libération ne pourra être apportée par les bombes impérialistes.

Xavier Lachau



Un quartier résidentiel de Téhéran bombardé.

Irak : le chaos menace de s'étendre

Depuis le 28 février, en riposte aux bombardements américains et israéliens, des milices pro-iraniennes ont lancé plus de 300 drones et missiles.

En Irak, les tirs ont touché la région autonome du Kurdistan irakien, essentiellement autour d'Erbil où se trouvent les bases militaires

américaines, faisant au moins six morts et 35 blessés, des civils et des militaires dont des peshmergas, les combattants kurdes, et

un des soldats français postés dans une des bases. Les combattants kurdes iraniens, dont plusieurs groupes sont présents au Kurdistan irakien, sont aussi la cible de ces milices et du pouvoir iranien.

Les Kurdes, répartis entre l'Irak, la Turquie, la Syrie et l'Iran, représentent 10 % de la population iranienne, la minorité la plus importante, vivant surtout dans l'ouest du pays. Le 22 février, la plupart des partis kurdes iraniens se sont rassemblés au sein d'une Coalition des forces politiques du Kurdistan iranien (CPFIK). Trump y a vu, dans un premier temps du moins, une possibilité d'utiliser ces combattants contre le régime iranien.

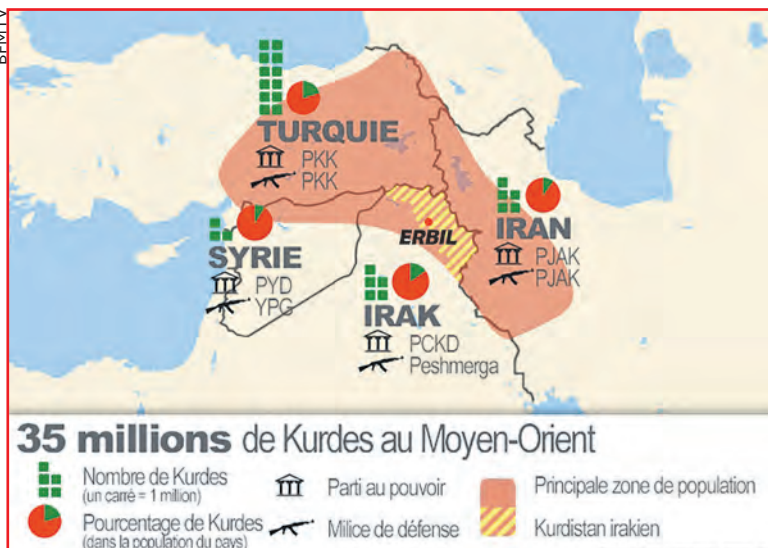
Puis, le 7 mars, il déclarait ne plus envisager d'accord avec les milices kurdes. Mais rien ne dit qu'il ne changera pas une nouvelle fois d'avis.

Ce ne serait en effet pas la première fois que les États-Unis décideraient de s'appuyer sur des combattants kurdes. Ainsi en 1991, George Bush père avait encouragé les Kurdes à se soulever contre Saddam Hussein, pour finalement laisser celui-ci les massacrer. Plus récemment, les Kurdes de Syrie, qui ont combattu aux côtés de la coalition internationale menée par les États-Unis contre l'organisation État islamique, ont finalement été lâchés après la chute de Bachar al-Assad en décembre 2024. Au début de 2026, les États-Unis ont coopéré avec le nouveau gouvernement de Damas dans son opération de reprise en main des régions kurdes. Les dirigeants impérialistes ne se sont intéressés aux Kurdes que dans la mesure où ils pouvaient s'en servir comme chair à canon.

Beaucoup ne l'ont sans doute pas oublié et, pour l'instant, les partis de la coalition kurde irakienne ne semblent pas se précipiter pour se mettre au service de l'impérialisme américain. Quant à ceux qui gouvernent à Erbil et dans toute cette région du nord-est de l'Irak, frontalière de l'Iran, ils sont sous la menace brandie par le régime de Téhéran d'intensifier ses bombardements si le Kurdistan irakien servait de base à une offensive contre lui. Ils doivent également ménager la Turquie, qui ne verrait pas d'un bon œil l'établissement d'un Kurdistan autonome en Iran, tout près de sa frontière.

La guerre démarrée par l'impérialisme américain et Israël contre l'Iran menace de plonger à nouveau l'Irak dans le chaos.

Aline Retesse



Israël : un expansionnisme guerrier

Iran, Liban, Syrie, Cisjordanie, Gaza... le feu mortel de l'état-major israélien ne connaît pas de frontières, contrairement aux territoires que le gouvernement de Netanyahu hérisse de barbelés, de murs et de miradors sous prétexte de créer des « zones de sécurité ».

Au Sud-Liban, la bande de 5 kilomètres de large le long de la frontière avec Israël est devenue une zone morte sous les bombardements, les tirs d'artillerie, les armes au phosphore blanc. Les villages ont été détruits après l'évacuation forcée de leurs habitants et les terres aspergées de glyphosate ont été rendues inhabitables. Bien au-delà, des dizaines de villages ont été rayés de la carte et des centaines de milliers

d'habitants, au sud du fleuve Litani, ont été déplacés. Au total, près d'un million de personnes ont fui depuis le début de la dernière offensive le 28 février. Près de mille personnes ont été tuées, et plusieurs milliers d'autres blessées. Cinq bases militaires israéliennes ont été édifiées sur des terres agricoles rendues inutilisables, et montrent on ne peut plus clairement les intentions de Netanyahu et de sa clique

en matière de domination du pays voisin.

En Cisjordanie, la politique d'annexion des terres de Palestiniens se poursuit avec une violence accrue par la guerre que mènent contre la population les colons d'extrême droite, armés jusqu'aux dents et soutenus activement par les militaires. Chaque jour ou presque voit une nouvelle attaque de militants annexionnistes, provocateurs et prêts à tuer pour terroriser les villageois, les chasser, et planter leur drapeau sur des terres ainsi confisquées. Sous prétexte de sécurité, 120 000 armes leur ont été distribuées depuis octobre 2023. Grâce à elles,



Déplacés dans les rues de Beyrouth.

MOHAMMAD YASSINE L'ORIENT LE JOUR

et à un artifice juridique adéquat, 2 400 hectares de terres ayant appartenu à des paysans palestiniens, chassés de celles-ci, ont été déclarées « terres d'État » et mises à la disposition des colons, en nombre croissant.

En Syrie, en profitant du chaos créé par la chute du dictateur, le pouvoir israélien a pris le contrôle de la zone démilitarisée après la guerre de 1973, à l'est du plateau du Golan, lui-même annexé par Israël. Il y a installé neuf bases militaires qui renforcent vers l'est le dispositif de surveillance mis en place grâce à l'occupation du Golan. Le prétexte invoqué est toujours la prévention d'une « menace terroriste » et la nécessaire constitution d'une zone de défense.

Quant à Gaza, où le martyre de la population passe à l'arrière-plan depuis le début de la guerre contre l'Iran, elle n'a plus pour le moment à subir les bombardements massifs – il n'y a d'ailleurs plus beaucoup de bâtiments debout – mais elle est ponctuellement victime de tirs isolés,

ciblant tel ou tel prétendu « terroriste ». Et surtout, sa population doit tenter de survivre malgré la fermeture par Israël des points de passage. L'aide humanitaire ne peut donc même plus parvenir aux centaines de milliers de Gazaouis regroupés entre la mouvante « ligne jaune » implantée par l'état-major israélien et la mer. La majorité des terres agricoles et des puits reste de ce fait sous contrôle israélien, et donc inaccessible. Seul parvient à entrer un quart du carburant qui serait nécessaire au fonctionnement des quelques hôpitaux encore fonctionnels.

Logique d'expansion territoriale aux confins d'Israël, interprétés au sens large, domination par les armes sur les pays voisins et, au-delà, menaces explicites sur toute la zone du Moyen-Orient : forts du soutien de la première puissance mondiale, les dirigeants israéliens s'affirment comme son plus fidèle lieutenant, pour imposer sur place l'ordre impérialiste.

Viviane Lafont



À Haïfa, protestation contre la guerre, le 14 mars.

ODD ANDERSEN AFP

États-Unis : la guerre saigne les travailleurs

Le ministère américain de la Guerre a chiffré le coût budgétaire des six premiers jours de la guerre contre l'Iran. Il s'élève déjà à 11,3 milliards de dollars.

Ce chiffrage ne tient compte que des milliers de munitions utilisées par l'armée américaine pour bombarder les villes et infrastructures iraniennes, ou bien pour intercepter les missiles et drones que l'Iran lance en riposte. Un seul missile Tomahawk coûte entre 2 et 4 millions de dollars, selon la

version. Or des centaines ont été lancés dans les premiers jours de l'agression américaine. Cela fait les affaires de RTX Corporation, anciennement Raytheon, deuxième producteur d'armement au monde.

Au coût des missiles et bombes ainsi évalué, il faut encore ajouter ce

que coûte en carburant et autres consommables le déploiement d'une flotte, d'avions et de troupes en opérations dans le Golfe. Il faut aussi compter les destructions infligées aux bases américaines par les ripostes iraniennes. Le coût direct de la première semaine de la guerre aurait donc été, au bas mot, de 12,7 milliards de dollars et il ne peut qu'enfler.

En 2003, au bout de la première semaine d'inva-

sion de l'Irak par l'armée américaine, le vice-président Cheney avait annoncé aux médias qu'une guerre de deux ans coûterait 100 milliards de dollars. En fait la guerre d'Irak a duré près de vingt ans et a coûté au trésor américain environ 2 789 milliards de dollars. Somme à laquelle il faut rajouter les 2 300 milliards dépensés par les États-Unis pour leur invasion de l'Afghanistan en 2001, suivie de

son occupation vingt ans durant.

La guerre que mène l'impérialisme américain depuis trois semaines en Iran va d'autant plus peser à l'avenir sur la population américaine, à commencer par la plus pauvre, que l'État, pour financer ses dépenses, supprimera encore plus de services de base. La guerre se mène aussi contre les travailleurs américains.

Lucien Détrioit

Ukraine : envoyer des députés au front ?

Le président ukrainien Zelensky vient de menacer d'envoyer au front ceux des députés qui ne voteraient pas comme il faut.

Avoir un siège au Parlement exempté, légalement, de devoir aller combattre. En outre, cette position ouvre à l'élue un vaste champ de possibilités, elles, pas vraiment légales, de s'enrichir. La déclaration de Zelensky, destinée à le faire paraître comme intraitable vis-à-vis de parlementaires planqués et notoirement corrompus, n'a pourtant pas fait trembler grand-monde parmi ces derniers.

En particulier, parmi le groupe Servir le Peuple, censé constituer le noyau de sa majorité à la Rada, le Parlement ukrainien, plusieurs dizaines d'élus ont remis une lettre de démission. Ils invoquent leur « faible rémunération » (990 euros, soit plusieurs fois le salaire ouvrier moyen, avant tous les « à-côtés ») et une mandature qui n'en finit pas. Mais les protestataires réclament surtout que le pouvoir empêche le Bureau national anticorruption d'Ukraine (NABOU) de mener des

enquêtes contre eux et leurs pareils.

Ces jours-ci, c'est à Dubaï qu'un conseiller du directeur du Fonds des participations d'État d'Ukraine a été arrêté pour corruption et pillage des biens de l'État. Avec un acolyte haut placé il pillait notamment des entreprises chimiques de la région d'Odessa, et pas seulement. Avec sa famille, il a ainsi pu acheter des biens immobiliers aux Émirats arabes unis pour 14 millions de dollars, rien qu'en deux ans !

En fait, il ne se passe guère de jour sans que des médias ukrainiens n'annoncent l'inculpation d'un élu, d'un haut fonctionnaire, voire d'un ministre ayant touché des pots-de-vin, vendu des dispenses d'incorporation ou ponctionné des fonds publics destinés aux fournitures militaires, aux centrales énergétiques ou à la reconstruction. Cela se vérifie partout car la corruption est

un mode de fonctionnement inscrit dans les gènes de la bureaucratie de l'appareil d'État ukrainien et de ses membres, comme elle l'est depuis le stalinisme en Russie et dans les autres États issus de la désintégration de l'Union soviétique.

Ce phénomène est si « naturel » aux bureaucrates ukrainiens que le NABOU n'a que l'embarras du choix pour trouver des « clients ». Il est d'ailleurs aidé en cela par les luttes entre clans politico-affairistes au pouvoir, ce qui lui apporte en permanence de nouvelles affaires sur lesquelles enquêter.

C'est pour protéger les siens – dont plusieurs membres de son cabinet et de son gouvernement, inculpés depuis – qu'en août dernier Zelensky avait voulu soumettre des organismes anticorruption qu'il trouvait trop indépendants. Les manifestations avaient été telles qu'il avait dû reculer, sans que cela change grand-chose à la pourriture du système, ni au fait que Zelensky continue de laisser la SBU, sa police politique, entraver l'activité du NABOU.



Le Parlement ukrainien.

Typique de cette situation est le fait que le CTR (centre militaire de regroupement) de Boutcha, près de Kiev, vient de blanchir un de ses membres. Il avait déclaré sans crainte posséder, entre autres, plus de 150 000 euros en lingots d'or, malgré un salaire de quelques centaines d'euros. « *Il se préoccupait du bien-être financier de sa famille* » a jugé le commissaire militaire !

Pendant que gouvernants, possédants et bureaucrates soignent leur « bien-être financier », les travailleurs ukrainiens voient leurs salaires bloqués et les prix s'envoler, tels ceux des transports ces jours derniers à Kiev et Kharkiv. Et c'est sans doute parce qu'il craint des réactions populaires que Zelensky n'est pas trop mécontent, quoi qu'il

en dise, de la « grève » de ses députés. En effet, faute de majorité, son projet de loi fiscale n° 14 025 a été rejeté, alors qu'il prévoyait une hausse des impôts, forcément impopulaire, comme l'exige le Fonds monétaire international pour octroyer un nouveau crédit à l'Ukraine.

Alors Zelensky en est réduit à louvoyer, à prendre la pose du « serviteur du peuple » même s'il ne trompe plus grand-monde, coïncé qu'il est entre les exigences de parrains occidentaux sans pitié et la rapacité des nantis locaux. Mais en arrière-fond, tous ont la crainte que la population laborieuse, lasse de se sacrifier pour une pareille engeance qui l'exploite et l'écrase, ne finisse par lui demander des comptes.

Pierre Laffitte

Maroc : répression contre la GenZ 212

Au Maroc, cinq mois après la mobilisation de la GenZ 212, la répression continue de s'abattre sur les jeunes qui y ont participé ou qui l'ont simplement soutenue sur les réseaux sociaux.

Plusieurs jeunes rappeurs ont été récemment arrêtés puis inculpés parce qu'ils avaient approuvé dans leurs chansons

les manifestations de la GenZ 212. Le prétexte est l'« incitation à participer à une manifestation non autorisée ». L'un d'eux, Souhaib

Qabli, en détention provisoire depuis le 2 mars, se voit aussi reprocher sa critique de la normalisation entre le Maroc et Israël. Trois semaines auparavant, Zineb El Kharroubi, une des organisatrices de la GenZ 212 en France, qui vit à Paris, a été arrêtée à son arrivée

à l'aéroport de Marrakech. Elle est aussi en attente de jugement pour ses publications sur les réseaux.

En octobre 2025, les jeunes de la GenZ 212 organisés sur le réseau Discord, pour beaucoup issus des milieux populaires, avaient manifesté en nombre pour un meilleur accès à l'éducation et à la santé, contre la corruption du régime et l'acapement des richesses. Pour les dirigeants marocains, il n'était pas question de laisser se développer ce nouveau mouvement de contestation sociale et politique. Après avoir réprimé dans la violence les manifestations, faisant trois morts à Lqiaa, en banlieue d'Agadir, ils ont arrêté les jeunes en masse.

L'AMDH (Association marocaine des droits humains) fait état d'au moins 5 700 personnes arrêtées et 2 480 poursuivies et condamnées à des amendes

atteignant au total plusieurs millions de dirhams. Elle estime que 2 100 jeunes sont toujours en prison, en attente de leur procès ou ayant écopé de peines allant de plusieurs mois (juste pour avoir participé à une manifestation) à quinze ans de prison (pour « violences »).

Aujourd'hui, les dirigeants marocains continuent de traquer toutes les voix contestataires. Comme l'a dit un jeune militant venu soutenir Zineb El Kharroubi, « *On a le sentiment d'être en sursis permanent et que l'on peut encore être arrêté à tout moment sur la base de n'importe quelle accusation.* » Maintenir cette épée de Damoclès au-dessus de la tête des opposants est une vieille tactique du régime marocain, mais il n'a jamais réussi à les bâillonner car la misère et les injustices créent toujours de nouvelles révoltes.

Valérie Fontaine



Manifestation de la GenZ 212 le 2 octobre 2025, à Casablanca.

Allocataires du RSA : sanctions inadmissibles

Le secrétaire de l'Union départementale CGT du Finistère et six allocataires attaquent le président du Conseil départemental du Finistère pour harcèlement moral et institutionnel.

Cette démarche suit un autre recours d'associations et de syndicats auprès de l'État, engagé à l'automne 2025 contre la loi plein-emploi qui impose des heures d'activité pour percevoir le RSA et renforce les sanctions.

Depuis le 1^{er} juin 2025, le premier manquement d'un allocataire peut entraîner la suspension de 30 % à 100 % du RSA ou de l'allocation chômage. Les bénéficiaires disposent alors de dix jours pour contester, autant dire rien.

Le RSA représente 40 % du revenu médian. Une partie de l'allocation logement est déduite de ce revenu. Il suffit pour perdre ses allocations d'avoir manqué un rendez-vous, même avec une bonne raison, simplement parce que la justification n'est pas arrivée à temps ou a été perdue. Ces sanctions pèsent aussi sur ceux qui perçoivent une partie du RSA en complément d'un

salaires trop bas.

Les départements se sont déjà montrés répressifs. Le Vaucluse a suspendu les allocations de 3 799 allocataires en 2024, un nombre en augmentation depuis quelques années. Avec l'adoption de ce décret et la persistance de la campagne antichômeurs, la main des départements se fait plus lourde. Le Finistère paye douze agents pour traquer ce qui est perçu comme des fraudes. Ainsi, les allocataires doivent, par exemple fournir les relevés bancaires des quatre derniers mois, justifier d'aides familiales de quelques dizaines d'euros, car soupçonnés de cacher des revenus aux agents qui les contrôlent. Les documents demandés dévoilent une bonne partie de la vie personnelle.

Les sanctions maintiennent un climat de peur dans un contexte où les allocataires se sentent déjà

parfois mal vus. L'impossibilité de trouver un travail, source de dépression et de perte de confiance en soi est renforcée par la crainte de perdre quelques centaines d'euros et de ne plus pouvoir payer les dépenses incompressibles. Il ajoute à une vie chiche l'incertitude des lendemains.

Ces sanctions sont une violence institutionnelle parfaitement assumée par le gouvernement, dont l'objectif est de faire pression sur tous les travailleurs, quelle que soit leur situation, pour leur faire accepter des salaires et des conditions de travail au rabais tout en réduisant l'argent versé aux allocataires.

La comparution au pénal du président du département du Finistère aura au moins l'avantage de faire connaître les conséquences de cette politique et de rompre l'isolement des allocataires. Se battre contre ces mesures vexatoires et violentes est dans l'intérêt conjoint des salariés et des chômeurs.

Inès Rabah

Éducation – Marseille : contre la baisse des moyens

Le 17 mars, plus d'un millier de lycéens et de professeurs en grève ont manifesté à Marseille. Ils dénonçaient un budget d'austérité pour l'éducation, alors que celui de l'armée ne cesse d'augmenter.

La mobilisation a démarré douze jours auparavant avec l'annonce dans les établissements des DHG, les dotations horaires globales qui donnent le nombre d'heures de cours, et donc celui d'enseignants prévu pour la rentrée 2026. Tous les quartiers de Marseille

sont touchés par cette baisse des dotations, qui entraînerait la disparition de 40 postes de professeur, mais aussi la suppression de classes dédoublées pendant que d'autres seraient encore plus surchargées.

Depuis des années, les conditions de travail du

personnel, enseignants, AESH et AED, agents, comme les conditions d'étude des élèves se dégradent de plus en plus, et des lycéens réagissent. Certains ont bloqué leur lycée avec sur leurs banderoles : « Coupes budgétaires, jeunes en colère » ou « Des thunes pour l'école, pas pour l'armée ». Ils se sont heurtés à la police, des lycéens se retrouvant même en garde à vue. Selon les lycées, on a compté jusqu'à 90 % d'enseignants grévistes, et lors d'assemblées, des discussions ont eu lieu avec les parents sur la suite du mouvement.

À l'appel de l'intersyndicale de l'Éducation, la journée du 17 mars a été un succès. Tous les participants, jeunes, parents, et enseignants, espèrent que la lutte va s'élargir. Une nouvelle journée de grèves et de mobilisations a été fixée au 26 mars.

Correspondant LO



Manifestation à Marseille le 17 mars.

Assurances : profits garantis

Les géants de l'assurance, Allianz, Generali et AXA, ont cumulé 162 milliards d'euros de profits entre 2016 et 2024.

En France, sur la même période, les compagnies n'ont couvert que 50 % du coût des dégâts, laissant une ardoise de 15 milliards aux particuliers et aux collectivités.

AXA, par exemple, a réalisé en 2025 un profit record de 9,8 milliards d'euros. Et les explications de son directeur général parlent d'elles-mêmes : « Ces dernières années, nous avons été un peu touchés par plusieurs crises, comme la guerre en Ukraine, le Covid ou les catastrophes naturelles, mais cela n'a jamais menacé le groupe. » Il avoue même que ces périodes de catastrophe sont bonnes pour les affaires : « Les personnes et les entreprises ont davantage tendance à se couvrir en période incertaine et risquée. »

Et il ajoute : « Il faut rester vigilant et toujours essayer d'anticiper de nouveaux risques. » Il faut comprendre : écrire les contrats d'assurance en fonction des futurs risques anticipés, pour que le groupe encaisse le maximum de cotisations et débourse le minimum en cas de sinistre.

Voilà ce qu'est le métier d'assureur dans une société capitaliste.

Biensûr, face à une grande entreprise qui possède une armée de juristes, AXA et les autres assureurs ne peuvent pas faire complètement ce qu'ils veulent. Mais face à un particulier dépourvu de tous ces moyens, ils ont toutes les cartes en main pour rédiger les contrats comme bon leur semble. Et quand les dégâts, les accidents ou les catastrophes arrivent, on découvre souvent que ce qu'on pensait être assuré... ne l'est pas.

Pierre Royan



CDEF – Chamalières : maltraitance des bébés

La Défenseure des droits vient de dénoncer dans un rapport les conditions d'accueil du Centre départemental de l'enfance et de la famille (CDEF) à Chamalières, dans le Puy-de-Dôme.

Cet établissement, qui accueille en urgence des bébés jusqu'à l'âge de 3 ans, avait une capacité de 23 places. Or, depuis au moins 2022, le nombre autorisé a été régulièrement dépassé, atteignant 29 en 2023, 50 en 2023, 61 en 2024, et plus d'une quarantaine en 2025. Cette surpopulation a entraîné des infections virales et des troubles du comportement dus au manque de lits et de matériel, aggravés par le manque de personnel.

Déjà depuis 2022, avant la Défenseure des droits, la

direction locale de l'établissement, ses médecins, l'Inspection du travail, la commission départementale de sécurité et d'accessibilité, une commission d'enquête parlementaire ont, les uns après les autres, dénoncé cette surpopulation mettant en danger les enfants. Mais aucun responsable n'est intervenu.

Et quand le directeur du CDEF affirme que la capacité d'accueil à Chamalières est « désormais strictement limitée à 41 enfants », alors que la Défenseure des droits rappelle qu'elle a été fixée à 30 places, on peut craindre que les souffrances des enfants ne soient pas terminées.

Dans cette société, le mépris de classe fait des dégâts dès le berceau.

Correspondant LO

GTE-Durisotti – Sallaumines : Les salariés mobilisés pour leur avenir

Jeudi 5 mars puis le 12, une centaine de salariés de GTE-Durisotti se sont retrouvés devant l'entreprise à Sallaumines, près de Lens. C'est plus de la moitié de l'effectif. Ils refusent de ne percevoir que 70 % de leur salaire en raison du chômage partiel imposé par la direction.

Il y a presque deux ans que la famille multimillionnaire Desprez (Groupe Florimond-Desprez), via sa holding GTE, a racheté l'entreprise Durisotti, qui transforme des véhicules tels que camionnettes ou véhicules de chantier. Ils promettaient de créer un centre de production de bus « décarbonnés » en investissant 65 millions d'euros et en créant 2 000 emplois. En réalité, sur ces belles promesses, GTE a empoché plusieurs millions d'aides publiques, mais les salariés n'ont vu aucun investissement.

Au contraire, dès la reprise, la nouvelle direction n'a fourni aux salariés aucun matériel pour finir les commandes en cours. Il y avait des commandes, des véhicules à transformer, des ouvriers... mais la direction n'en fournit pas les moyens. Depuis un an et demi, 200 véhicules ont été repris par les clients, d'autres pourrissent en attente d'un matériel qui n'arrive jamais. Les clients historiques, dont les gros constructeurs et l'État,

rompent leur contrat.

Encore lors de la galette des rois, en janvier, la directrice promettait, les yeux dans les yeux, que ça allait repartir... avant de demander, à peine deux jours plus tard, un plan de chômage partiel pour deux ans.

Les factures impayées aux fournisseurs s'accumulent... au point qu'Enedis vient de couper le courant dans l'usine. Des petits fournisseurs risquent de mettre la clé sous la porte à cause des dizaines ou des centaines de milliers d'euros d'impayés.

Personne ne connaît le plan de la direction, d'autant qu'elle ne remet pas les documents comptables et que le commissaire aux comptes refuse de certifier ceux de l'entreprise. Mais il est de plus en plus clair que la direction n'a jamais eu l'intention de continuer la production.

Les salariés refusent d'être sacrifiés pour les opérations financières opaques de la famille Desprez. Après le succès des deux



Rassemblement du 2 mars.

premiers rassemblements, ils ont décidé de continuer leur mobilisation, avec une manifestation à Lens jeudi 19 mars pour dénoncer ces méthodes patronales et demander des comptes aux pouvoirs publics qui les ont arrosés d'argent public sans aucun contrôle. Les salariés de Delcroix, à Bapaume, une autre entreprise du groupe dans la même situation, prévoyaient aussi d'être présents.

Pendant des années, l'État a fait transformer ses véhicules par les ouvriers de Durisotti. Alors pas question d'être sacrifiés aujourd'hui à cause de patrons qui empochent les aides et laissent pourrir la situation. Ils demandent à être payés intégralement et que patrons et pouvoirs publics donnent des garanties pour l'avenir.

Correspondant LO

Services sociaux – Rennes : pour les salaires et plus de moyens

Le 18 février, a eu lieu la « conférence salariale » des établissements et services sociaux et médico-sociaux.

Le ministère compétent et les employeurs du secteur annonçaient aux syndicats qu'il n'y aurait pas de progression salariale avant 2028 pour les salariés de cette branche d'activité.

Un million de salariés sont concernés à l'échelle nationale. À l'heure de l'inflation galopante et du manque d'effectifs qualifiés pour des emplois durs et sous-payés, le gouvernement et les employeurs laissent la situation se dégrader.

Aujourd'hui il y a 2 à 5 ans d'attente pour un accueil en établissement spécialisé type ITEP ou IME

pour enfants en situation de handicap, pour un suivi pluridisciplinaire en CMPP (Centre Médico-Pscho-Pédagogique). On manque de places et de suivi pour les enfants relevant de la Protection de l'enfance en familles d'accueil ou en MECS (Maisons d'enfants à caractère social).

La situation est intenable pour des milliers d'enfants et leur famille et pour les salariés du secteur souvent précarisés. Les syndicats du secteur, à l'initiative de la CGT, ont appelé à des grèves et à des mobilisations du 9 au 13 mars.

À Rennes le 12 mars, à l'appel des syndicats, 80 salariés de diverses associations se sont réunis devant la préfecture de région pour se rappeler au bon souvenir des pouvoirs publics. Les discussions ont permis de se dire qu'une suite devait être donnée à ce coup de colère où chacun pouvait convaincre ses collègues de se joindre aux prochaines initiatives. C'était aussi l'occasion de se rappeler qu'en mars 2025, face aux propositions provocantes des employeurs, visant par exemple à la suppression de jours de congé dans une future convention collective, la réaction massive les avait fait reculer.

Correspondant LO

SNCF : suivez le guide... sexiste !

En février la direction de la SNCF a distribué aux salariés un « guide de l'élégance TGV Inoui ». Il s'agit en effet d'un catalogue inouï en matière de préjugés sexistes et grossophobes.

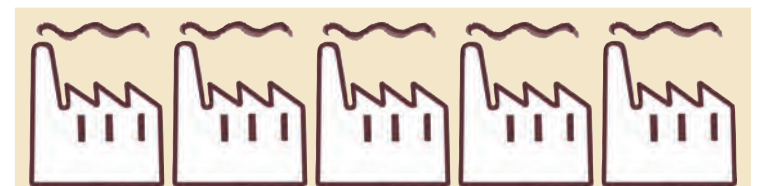
Sur 40 pages, le catalogue propose par exemple aux femmes, de trouver leur classement parmi les « archétypes morphologiques féminins ». Celles classées dans le type O, caractérisé selon le guide « par des épaules et des hanches de même largeur et une taille peu marquée » sont invitées à « rééquilibrer leur morphologie par les coupes de vêtements et les effets d'optique », et doivent par exemple éviter « un vêtement trop moulant ou trop ample ». Se voulant expert en « élégance à la française », le guide semble concourir pour le titre pourtant disputé de la bêtise nationale, multipliant les conseils dignes d'un

proxénète notoire : « Femme fine, petit sac. Femme pulpeuse, grand sac », « Optez pour une crème pour éviter les rougeurs », ou encore « Misez sur les décolletés en V qui affinent et mettent en valeur la poitrine. » Suivent des pages de conseils ou de consignes édifiantes pour le maquillage des femmes et le rasage des hommes.

Devant le scandale soulevé à la suite de plaintes syndicales, la direction a retiré en catastrophe ce guide de la circulation.

Cela donne toutefois un aperçu de l'élégance crasseuse de certaines cervelles directoriales.

Christian Bernac



Dans les bulletins Lutte ouvrière

La nuit fait déjà 10 h, pas besoin d'en rajouter

De plus en plus, la direction veut imposer 12 heures au lieu de 10 à l'équipe de nuit. L'équipe de jour étant en décalé sur la plage horaire de 7 h à 21 h, il n'y a donc pas assez de monde de 7 h à 9 h et de 19 h à 21 h. Régler un problème de personnel en changeant les horaires, c'est un peu comme réparer une fuite d'eau en déplaçant le seau.

Hôpital Lariboisière

Schizophrénie aigüe

Ce sont les mêmes qui nous mettent en garde contre les risques « psychosociaux » dans de belles réunions et qui nous rendent malades en nous mettant dans des situations insupportables au travail. C'est ça qu'on appelle dédoublement de la personnalité ? Nous, on est pour le doublement du personnel !

SGD – Sucy-en-Brie

Avoir un bon copain

Nos boss viennent de passer un contrat de plusieurs millions d'euros avec le sulfureux cabinet de conseil Mc Kinsey pour qu'il leur explique comment nous faire suer encore un peu plus de profits. Il se trouve que plusieurs des dirigeants de Safran sont passés par ce cabinet. Entre rapaces, on se serre les coudes

Safran Helicopter Engines Turboméca

Le magicien Filosa

En mettant de côté 25 milliards d'euros d'investissement pour arrêter le tout électrique et en provisionnant 6 milliards pour financer les fermetures d'usine et les licenciements, le PDG de Stellantis transforme 3 milliards de bénéfices en 22 milliards de perte.

La ficelle est un peu grosse. Stellantis Vesoul

Ariane-Safran – Saint-Médard-en-Jalles: les patrons exigent, la justice s'exécute

La Cour de cassation de Paris vient de casser le jugement du tribunal de Bordeaux qui, en mai 2024, avait condamné la direction de Safran-Ceramics pour sa responsabilité dans un accident de travail qui avait provoqué la mort d'un ouvrier et brûlé deux autres le 5 décembre 2013.

Ce jour-là, trois ouvriers travaillaient sur le dé-moulage d'un réservoir de 400 kg de propergol solide dans l'usine de Saint-Médard-en-Jalles, en Gironde, appartenant à l'époque à Safran. Cette poudre sert au décollage des fusées Ariane et au lancement des missiles balistiques. C'est un matériau hautement inflammable qui peut faire monter la température à plus de 4 000 degrés. L'opération aurait dû être réalisée à distance par un outillage adapté, mais il était toujours en réparation ce jour-là. Alors, pour ne pas ralentir la production, la direction a obligé trois ouvriers à l'accomplir de façon manuelle alors même que les risques d'un déclenchement de feu par électricité statique humaine étaient connus.

C'est précisément ce qui est arrivé, un arc

électrostatique a allumé un feu de poudre. Deux ouvriers ont pu sortir par la porte de l'atelier mais ont été gravement brûlés. Le troisième n'en a pas eu le temps.

Dès le début de cette affaire, la direction a imposé le silence dans les rangs en demandant aux syndicats et aux salariés de l'entreprise de ne rien communiquer à l'extérieur. Puis, dans sa communication interne, elle a tenté de dégager sa responsabilité en parlant de « défaillance humaine », en clair, de rejeter la responsabilité sur les trois ouvriers qui n'auraient pas respecté les « règles de sécurité ». Quel cynisme !

Mais malgré ses efforts pour masquer les preuves et surtout sa responsabilité, les enquêtes paritaires internes, puis administratives et judiciaires, ont révélé

des manquements graves aux règles de sécurité. Par exemple, les équipements anti-statiques censés protéger les ouvriers n'étaient pas conformes !

De toute façon, les trois ouvriers n'auraient jamais dû se retrouver en contact direct avec la poudre. En effet, en 2006, suite à un incendie de poudre identique qui n'avait heureusement pas fait de victimes, un nouvel outillage permettant d'opérer à distance avait été créé.

Les familles et les victimes ont dû attendre onze ans avant de voir la responsabilité de Safran enfin reconnue. En mai 2024, le tribunal de Bordeaux a condamné Safran-Ceramics pour homicide involontaire et à payer une amende ridicule de 225 000 euros. Malgré les preuves accablantes, Safran a décidé d'utiliser tous les recours juridiques pour refuser ce jugement, comme le font tous les grands groupes en espérant que de guerre lasse les victimes abandonnent ! Et mardi 10 mars, la Cour de cassation a donc donné raison à Safran en annulant sa condamnation sous prétexte que la Cour d'appel de Bordeaux n'avait pas précisé quel était le responsable de site ou d'entité. C'est dégager ainsi Safran en tant que tel de toute responsabilité ! Safran exige l'annulation de sa condamnation et la Cour de cassation s'est exécutée. Un troisième procès doit avoir lieu, dont la date reste indéterminée...

Correspondant LO



OVH: l'Intelligence artificielle a bon dos

OVH est le plus grand hébergeur européen pour internet. Il gère des « datacenters » dans de nombreux pays et propose la location de serveurs ou de services informatiques.

Voilà maintenant que le PDG a décidé de mettre la pression sur les équipes de développeurs, en annonçant sur X que grâce à l'Intelligence artificielle (IA) il allait lui-même réécrire une application. Et d'affirmer que, en faisant cela, il voulait « continuer son

expérience de vibe coding » autrement dit de codage facile. Et surtout, devant les réactions des salariés, il a affirmé « Si ça stresse [les salariés], cette boîte n'est pas faite pour eux. »

En dehors de sa prétention à remplacer à lui tout seul tout ou partie d'une

équipe d'une trentaine de développeurs, ce PDG poursuit une vieille tradition patronale : utiliser les dernières innovations techniques pour faire plus de profits, en essayant de faire partir des travailleurs et d'accroître l'exploitation de ceux qui restent.

Alors, avec ou sans IA, il n'y a aucune raison d'accepter le chantage patronal.

Correspondant LO



Socomac – La Rochelle: nouvel accident mortel

Le 6 mars, dans les silos céréaliers d'exportation Socomac (groupe Soufflet-InVivo) du grand port maritime de La Pallice, un ouvrier de 60 ans a été tué et un autre, âgé de 25 ans, grièvement blessé.

Il s'agit du troisième accident de travail mortel connu à la Socomac, du cinquième sur l'ensemble des silos céréaliers du port, et du sixième en comptant la mort d'un cordiste dans les silos à béton du groupe Holcim en 2012.

Les deux victimes étaient salariés du sous-traitant A6 Services, spécialisé dans l'équipement mécanique. Ils travaillaient sur une passerelle, en contrebas d'un tapis roulant de convoyage de grains sur lequel intervenaient d'autres ouvriers du même sous-traitant, pour poser des palans. L'accident a été provoqué par la chute sur la passerelle d'un contrepoids d'une tonne, qui servait à tendre le tapis de convoyage. Une enquête est en cours, mais on peut déjà se demander pourquoi des ouvriers travaillaient en

contrebas d'une opération délicate, sinon pour réduire le temps d'intervention au détriment de la sécurité.

Il faut ajouter la part croissante, depuis des années, du travail effectué à la Socomac par des entreprises extérieures. C'est pourtant un facteur de risque connu. Les trois morts au travail dans les autres silos, Sica Atlantique et Holcim, étaient tous employés par des agences d'intérim ou des sociétés extérieures.

Il est révoltant que des travailleurs meurent ainsi pour les profits de groupes capitalistes dont le chiffre d'affaires se compte en milliards et qui auraient largement de quoi augmenter les moyens pour assurer la sécurité sur des sites qui sont connus comme mortellement dangereux.

David Louvois



Nos lecteurs écrivent Un service très public à Marseille

Au bureau de l'état-civil du 1^{er} secteur de Marseille, la notion de « service public » prend un sens littéral : tout y est public, même ce qui devrait rester privé. Les « bureaux » ne sont pas des pièces, mais une extension du hall d'accueil, un couloir où des trajectoires de vies s'entrechoquent dans un courant d'air permanent. Un hall de gare pour confidences intimes !

L'agencement crée un entonnoir sonore épuisant. Il y a d'un côté le flux de l'accueil principal, de l'autre les « bureaux ». Entre les deux, aucune cloison. L'usager, assis à cet endroit à attendre son tour, se trouve au cœur d'un va-et-vient incessant.

Chaque échange, dans ce brouhaha, devient un combat pour se faire entendre.

L'alignement des chaises vides derrière les guichets amène une réflexion évidente : comment peut-on gérer deux arrondissements d'une ville aussi grande avec si peu d'agents municipaux ? Ceux-ci sont en apnée, tentant de maintenir un semblant de service public dans un tel environnement.

Au bout du compte, on ressort de là avec son document officiel et la certitude que tout le quartier connaît tout sur votre vie... même la couleur de vos chaussettes.

Une habitante

Infirmiers : réfractaires à l'Ordre

Des infirmiers travaillant à l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP) ont reçu de leur direction une lettre les menaçant de perdre leur travail d'ici quatre mois.

La faute de ces infirmiers serait d'être 6 000 à l'AP-HP n'ayant pas adhéré à l'Ordre national infirmier. Une loi de 2006 contraint en effet ceux qui exercent la profession d'infirmier à adhérer à cet Ordre. Mais beaucoup parmi les salariés des hôpitaux et cliniques ne veulent pas de cette adhésion forcée. Jouant sur le corporatisme, l'Ordre national infirmier prétend défendre la profession contre on ne sait qui, mais sûrement pas contre les ministres de la Santé et les gouvernements qui étranglent

financièrement la santé publique. Au contraire, cet Ordre marche la main dans la main avec le ministère, qui a poussé à sa création il y a vingt ans en partie pour faire concurrence aux syndicats où l'adhésion est volontaire. L'Ordre a été doté d'un pouvoir disciplinaire contre les infirmiers. En cas de faute, réelle ou supposée, non seulement l'employeur - hôpital ou clinique - peut sanctionner en allant jusqu'au licenciement, mais l'Ordre infirmier peut aussi mener une procédure

parallèle et ajouter sa propre sanction pouvant aller jusqu'à l'interdiction d'exercer. Cela indigné ceux qui refusent cette menace supplémentaire, qui de plus devraient payer à l'Ordre 35 euros de cotisation annuelle pour financer des jugements à leur encontre. De plus, la cotisation étant de 85 euros pour les infirmiers libéraux, ceux qui sont salariés ont des raisons de craindre qu'après avoir été tous contraints à adhérer, leur cotisation augmente pour se rapprocher de ce montant. Faute de pouvoir les convaincre, l'Ordre a obtenu que, depuis quelques années, l'AP-HP oblige les nouveaux infirmiers



GHT NOVO

sortant de l'école et voulant être embauchés à adhérer. Mais parmi les plus anciens infirmiers salariés, il y a une résistance à la loi rendant l'Ordre obligatoire. Depuis 2006, ils subissent régulièrement des pressions. Le courrier reçu, qui les menace « d'exercice illégal de la profession » s'ils ne fournissent pas, sous quatre mois, la preuve de

leur adhésion à l'Ordre, en fait partie. Les infirmiers salariés subissent déjà, comme les autres travailleurs, les pressions d'une hiérarchie et d'une direction qui aggravent année après année leurs conditions de travail. Ils n'ont aucune raison d'accepter aussi celles de cet Ordre infirmier. Lucien Déroit

Médiathèque - Toulouse : une employée agressée

Vendredi 13 mars, une employée de la Médiathèque de Toulouse a été victime d'une agression de la part d'un usager.

L'agression a provoqué, à juste titre, une vive émotion chez ses collègues qui ont majoritairement décidé de fermer le service au public le lendemain pour marquer le coup. Le contexte est celui d'une dégradation générale des conditions de

travail et d'accueil du public, où se multiplient les agressions physiques et verbales. Il y a une constante réduction des effectifs, un manque de médiathécaires mais aussi de médiateurs, les contrats de ceux en CDD n'ayant pas été renouvelés par suite

de diverses coupes budgétaires. Il n'y en a plus qu'un seul en poste pour une médiathèque s'étalant sur cinq étages et accueillant un grand nombre de personnes. Une grève avait d'ailleurs éclaté l'année dernière après une réduction de 70 % du budget de fonctionnement pour 2026. Cela est combiné avec l'augmentation importante

d'un public en grande difficulté, présentant des troubles psychiques ou sans domicile fixe. La médiathèque est l'un des seuls lieux publics qui soit ouvert gratuitement presque tous les jours de la semaine. Beaucoup y vont pour se mettre un peu au chaud, recharger leurs portables et profiter des canapés pour se reposer, faute

de lieu d'accueil dédié ou de prise en charge adaptée à leurs troubles. Les médiathécaires, comme beaucoup d'agents du service public, se trouvent donc en première ligne face aux difficultés grandissantes de la population, et doivent y faire face avec de moins en moins de moyens. Correspondant LO

QUI SOMMES-NOUS? Lutte ouvrière

Union communiste (trotskyste), membre de l'Union communiste internationaliste L'Union communiste (trotskyste) qui publie Lutte ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité. Celle-ci est menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle, dont la division en classes sociales repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel. Les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre. Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé. Lutte ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone: 0148108620 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée quatre-vingt-dix-neuf ans à partir du 1^{er} janvier 2020 - Gérant: Michel Rodinson. Associés: Anne-Laure Assayag, Nathalie Rossi, Stephen Goldberg. Directeur de la publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. - Tirage: 9 900 exemplaires. Impression: Paris Offset Print - 30 rue Raspail - 93120 La Courneuve - Commission paritaire des publications n°1029 C 85576 - ISSN 0024-7650 - Distribué par les MLP (Messageries Lyonnaises de presse) - Dépôt légal mars 2026.

Toute correspondance à LUTTE OUVRIÈRE - BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX

Soutenir financièrement Lutte ouvrière

Lutte ouvrière ne peut compter, pour exister, éditer des affiches, des tracts, financer les campagnes électorales et toutes ses interventions, que sur ceux qui sympathisent avec son combat. C'est pourquoi nous faisons appel à vous. On peut nous soutenir financièrement par carte bancaire sur notre site ou nous adresser un don par chèque libellé à l'ordre de : Association de financement du parti Lutte ouvrière, en les remettant à un militant ou en les envoyant à l'adresse suivante : LUTTE OUVRIÈRE BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX.

Merci d'indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit. En effet, les dons à un parti politique donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme. Seuls les dons inférieurs à 150 euros peuvent être versés en espèces. Ces dons en espèces donnent lieu à un reçu, comme tous les autres dons, mais n'ouvrent pas droit à une réduction fiscale. Une personne physique ne

peut verser un don que si elle est de nationalité française ou si elle réside en France. L'association de financement du parti Lutte ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. L'article 11-4 de la loi du 11 mars 1988 précise que les dons et cotisations d'une personne physique à un ou plusieurs partis politiques sont plafonnés à 7 500 euros par an. L'article 11-5 de cette loi dispose que « ceux qui ont versé des dons à un ou plusieurs partis politiques en violation de l'article 11-4 sont punis d'une amende de 3 750 euros et d'un an d'emprisonnement ».

Bulletin d'abonnement

Je souhaite m'abonner à Lutte ouvrière ☐ Lutte de classe ☐

Nom Prénom

Adresse

Code postal Ville

Ci-joint la somme de : Chèque à l'ordre de Lutte ouvrière : à adresser à LUTTE OUVRIÈRE, BP 20029, 93501 PANTIN CEDEX

Tarif des abonnements	Lutte ouvrière		Lutte de classe
Destination	6 mois	Un an	Un an
France, Outre-mer	25 €	50 €	18 €
Outre-mer avion	33 €	65 €	20 €
Reste du monde	43 €	85 €	25 €

Envoi sous pli fermé : tarifs sur demande.

Sur Internet
www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
contact@lutte-ouvriere.org

Vidéos www.lutte-ouvriere.org/multimedia
Audio-LO www.lutte-ouvriere-audio.org

Il y a 120 ans : la catastrophe de Courrières et la révolte des mineurs

Les hommages se sont multipliés à l'occasion des 120 ans de la catastrophe de Courrières, au cours de laquelle 1099 mineurs de fond avaient trouvé la mort.

Mais si certains de ces hommages sont sans doute sincères dans leur volonté de rappeler leurs « racines minières », d'autres l'utilisent avec des objectifs bien éloignés des intérêts de la classe ouvrière.

Un groupe de supporters du RC Lens a déployé une immense fresque peinte en hommage aux mineurs et une minute de silence a été observée avant le début du match de football qui avait lieu deux jours avant l'anniversaire de la catastrophe, qui se produisit le 10 mars 1906. Ce jour-là, à quelques kilomètres de Lens, un coup

de grisou, suivi d'un coup de poussier frappa plusieurs fosses, ravageant 110 kilomètres de galeries. Parmi les victimes, 242 étaient des enfants de moins de 16 ans.

S'ils n'évoquent pas la grève, les supporters de Lens représentent au moins des mineurs manifestant drapeaux rouges en main. D'autres hommages pouvaient faire davantage grincer des dents, comme ceux du préfet et des autorités régionales ou nationales, qui s'empressent de noyer sous les gerbes et les couronnes la responsabilité des capitalistes et de l'État

dans ce crime. Celles-ci sont pourtant évidentes : un mois avant l'accident, la forte présence de grisou au fond avait été signalée par un délégué et le matin de la catastrophe, ce même délégué demandait que la descente soit suspendue après qu'un incendie se fut déclaré la veille dans une galerie. La direction allait refuser, tout arrêt de production coûtant aux actionnaires, et envoyer les mineurs à la mort.

Cent-vingt ans plus tard, chacun repeint en bleu-blanc-rouge le souvenir des mineurs, même les jeunes RN du Pas-de-Calais leur ayant rendu hommage. Mais si l'extrême droite est prête à pleurer la mort des mineurs, transformés en symbole de la tradition régionale, elle



Le tifo en mémoire de la catastrophe de Courrières au stade de Lens, le 7 mars.

préfère ignorer la colère ouvrière et la puissante grève qui démarra dans les corons quatre jours après la catastrophe.

Car loin de reprendre la version de la compagnie et du gouvernement, qui parlaient d'épouvantable tragédie et du danger inhérent au travail des mineurs de fond, ceux-ci accueillirent les officiels et les représentants de la mine présents aux obsèques, le 13 mars 1906, aux cris de « Assassins ! », « Vive la grève ».

Les travailleurs, les familles endeuillées ne voulaient pas de la pitié des autorités et de la direction : ils voulaient la justice. Et c'est pour l'obtenir qu'ils se mirent massivement en grève dès le lendemain. À l'initiative de délégués du jeune syndicat des mineurs CGT, qui s'était formé en 1902 en opposition au « vieux » syndicat réformiste, des comités de grève se formèrent dans les puits pour revendiquer « huit francs – huit heures », pour une journée de travail de huit heures payée huit francs. Ces délégués combattifs poussèrent pour que la grève s'étende et bientôt, 40 000 mineurs des compagnies du Pas-de-Calais et du Nord cessèrent le travail.

Face à la grève, le

gouvernement et la direction remisèrent vite les discours de condoléances et organisèrent la répression. Clémenceau, alors ministre de l'Intérieur, envoya l'armée occuper les corons, interdire l'entrée des maisons des syndicats et surveiller tous les lieux pouvant abriter des réunions de grévistes. 20 000 soldats en tout furent envoyés pour encadrer et surveiller les grévistes et le principal animateur de la grève fut jeté en prison. Le gouvernement répondit au renforcement de la grève par une répression accrue, la ville de Lens fut mise en état de siège et le couvre-feu imposé, tandis que les patrons des mines tentaient de morceler le mouvement en proposant des négociations compagnie par compagnie. Finalement, la grève s'arrêta début mai, après quelques concessions salariales accordées par les différentes compagnies.

Cent-vingt ans après, rappeler que des dizaines de milliers de mineurs se sont mis en grève et ont lutté pendant deux mois contre une loi du profit meurtrière reste l'hommage le plus conscient qu'on puisse rendre aux 1099 victimes de la catastrophe de Courrières.

Nadia Cantale

Halte à l'acharnement contre les militants propalestiniens !

Mardi 17 mars, le vice-président d'EuroPalestine, Nicolas Shahshahani, a été emmené en garde-à-vue.

Il a été arrêté par huit policiers cagoulés qui ont d'abord fait irruption chez lui à six heures du matin et perquisitionné son logement. Après avoir retourné l'appartement sans rien trouver, ils ont mis en garde-à-vue le militant, qui serait

accusé « d'apologie de terrorisme » pour des propos tenus lors d'une manifestation, le 7 octobre 2025.

Le 26 février, un procès pour les mêmes accusations visait cette fois la présidente d'EuroPalestine, Olivia Zémor. L'acharnement du gouvernement contre toute voix s'élevant pour la défense des droits des Palestiniens et contre la politique impérialiste d'Israël s'illustre une fois

de plus.

Lutte ouvrière proteste contre ces méthodes policières et contre ces poursuites inadmissibles. Elle s'associe à la protestation des militants d'EuroPalestine et les assure de sa solidarité. Nicolas Shahshahani doit être libéré et les poursuites abandonnées.

Nathalie Arthaud,
pour Lutte ouvrière,
le 17 mars 2026



Les 23, 24 et 25 mai : la Fête de Lutte ouvrière

La Fête aura lieu dans le grand parc de Presles, dans le Val-d'Oise, les samedi 23, dimanche 24 et lundi 25 mai, week-end de la Pentecôte. Elle permettra de se retrouver pour assister aux nombreux spectacles et participer aux multiples débats, forums et discussions nécessaires entre tous ceux qui veulent changer le monde.

Entre les deux cinémas, la cité des Arts, l'arboretum, le village médiéval, les cinq librairies, les bals, les dizaines de spécialités culinaires, le parcours dans les arbres, le préhisto-parc... il y aura de quoi passer des moments festifs et instructifs.

Cette année, le Carrousel de la connaissance, un spectacle son et lumière de 45 minutes, portera sur le

thème des antibiotiques : un succès de la médecine que le capitalisme transforme en menace.

À tout cela, il faut ajouter les dizaines de jeux pour petits et grands accessibles en permanence et gratuitement pour la plupart. Ainsi qu'une garderie pour les bébés de plus de trois mois et une cité des jeunes destinée aux plus grands.

Achetez vos entrées !

La carte d'entrée, valable trois jours, coûte 15 euros jusqu'au 10 mai à minuit. Ensuite, elle coûtera 25 euros.

Des bons d'achat « anti-inflation » sont également en vente, à l'avance

uniquement, au prix de 4 euros pour un pouvoir d'achat sur place de 5 euros.

L'entrée pour les enfants de moins de 14 ans, venant avec leur famille, est gratuite. L'entrée à la Fête est éligible au Pass Culture.

On peut se procurer cartes et bons d'achat auprès des militants ou sur le site : <https://fete.lutte-ouvriere.org/>

